

Avertissement

du créateur du document, Jean MELLINGER, webmestre.

Ce document téléchargeable de format PDF est une copie numérisée du livre d'Albert HORNUNG, mise en ligne sur Internet en 2008, avec l'accord du fils de l'auteur, Jean-Paul HORNUNG, détenteur des droits. Les illustrations ont été regroupées et certaines légendes remises à leur place, d'après les corrections de l'auteur faites sur nos propres exemplaires de son livre. Le sommaire a été placé en tête.

Nous avons jugé utile de diffuser ce livre sous cette forme, compte tenu de sa rareté et du silence qui a entouré sa publication en 1945, dans les conditions difficiles de l'après-guerre, ce qui d'ailleurs explique la mauvaise qualité du papier utilisé. Mais, surtout, nous tenons à perpétuer le souvenir d'Albert HORNUNG, qui est mort très peu de temps après sa parution.

Albert HORNUNG (1911-1945) est « mort pour la France » à 34 ans, des suites de son internement pour délit d'opinion au camp de Schirmeck-La Broque (1943). Ayant manifesté sa satisfaction en apprenant la défaite de l'armée allemande à Stalingrad, auprès d'un de ses collègues alsaciens de la direction strasbourgeoise des Postes, dont Albert ignorait qu'il était un membre actif du parti national-socialiste, ce collègue l'a dénoncé. Les mauvais traitements subis par Albert au camp de Schirmeck-La Broque ont provoqué un ulcère d'estomac, nécessitant son hospitalisation d'urgence à Strasbourg.

Libéré du camp, en mauvaise santé, licencié de son emploi de rédacteur des Postes par les Allemands, retrouvant son épouse également licenciée en représailles, Albert a dû demander asile à ses beaux-parents, Charles et Lisa GYSS, à Barembach. Il se trouve que ce village était situé entre le camp de Schirmeck-La Broque et celui du Struthof. Dès lors, Albert se mit en relation avec la Résistance, représentée dans la vallée de la Bruche par les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI). Il fut désigné comme le futur administrateur provisoire de la commune de Barembach en vue de la Libération. C'est à ce titre qu'il accueillit à Barembach les libérateurs américains, le 24 novembre 1944, puis rétablit le fonctionnement de la commune, qui avait été supprimée par l'occupant.

Albert HORNUNG et d'autres membres des FFI se sont immédiatement rendus sur place au camp du Struthof, sans doute dès le lendemain de la libération du village, afin d'établir un constat, avec des représentants de l'armée américaine. Disposant d'un appareil photographique personnel, Albert HORNUNG prit plusieurs vues des installations. Les représentants locaux des FFI l'ont chargé de publier un livre : « Le Struthof, camp de la mort ».

Albert en acheva la rédaction en trois mois. Le manuscrit fut dactylographié à son domicile, à Barembach. Le livre ne parut qu'en octobre 1945, alors qu'Albert et sa famille venaient de regagner Strasbourg. La dédicace qui figure sur mon exemplaire personnel, reproduite ci-après, est datée du 11 novembre 1945. Elle est adressée à mon père, Victor MELLINGER, l'ami, le beau-frère et le collègue d'Albert. Le 19 novembre, Albert dut s'aliter. Il fut hospitalisé le 24. Opéré suite à une perforation de l'estomac, il mourut le 10 décembre, emporté par une pancréatite. Il laissait une épouse désespéré et sans ressources, avec un fils âgé de 14 mois.

Cet ouvrage est donc un témoignage inestimable, qui transcrit à chaud les faits tels que les résistants de la vallée les ont connus et perçus. De plus, il fut rédigé par un homme qui a lui-même connu l'enfer du camp de Schirmeck-La Broque. Il a fallu attendre 60 ans pour qu'un ouvrage de référence complet sur le système concentrationnaire du Struthof paraisse :

Robert STEEGMANN, 2005. - *KL-Natzweiler Struthof* (Éditions de La Nuée Bleue, Strasbourg)

Le livre d'Albert HORNUNG y est cité (p. 444 et note 933), parmi les premiers « témoignages ». On peut dorénavant en vérifier l'exactitude en se référant au livre de Robert STEGMANN, rédigé à froid, par un historien, auquel on a donné accès à des archives secrètes. De plus, la justice est passée. Toute la lumière a été faite sur les régimes totalitaires du passé, mais la violence et la cupidité inhérentes à l'espèce humaine n'ont pas disparu pour autant. À nous d'agir.

ALBERT HORNUNG

le
Struthof
(Camp de la Mort)

N.R.C

A mon cher Victor

en souvenir des mystérieux
reflets des phares du Struthof
sur le ciel du Barenbrach

Strasbourg 11 nov. 1945
Albert

LE STRUTHOF

CAMP DE LA MORT

ALBERT HORNUNG

LE STRUTHOF
CAMP DE LA MORT

Avant-propos de YVES BOUCHARD
Président-Fondateur de l'Association
des Internés et Déportés Politiques d'Alsace.

Préface de RENÉ STOUVENEL

ÉDITIONS DE LA NOUVELLE REVUE CRITIQUE
14, RUE CHANOINESSE
A PARIS IV^e

TABLE DES MATIÈRES

Préface	9
Introduction	11

PREMIÈRE PARTIE

Le Struthof	13
Travaux, installation et aménagement du camp ..	14
Effectifs du camp	16
Discipline	21
Formalités imposées aux prisonniers	23
La vie au camp	27
Travail des prisonniers	30
Régime disciplinaire. Punitons. Exécutions	36

DEUXIÈME PARTIE

Quelques faits et précisions	43
Visite au camp	51
Faits-divers du camp de concentration	80
Traduction libre d'une déposition en langue alle- mande	85
Essais spéciaux de gaz	95
Essais biologiques et raciaux	96
Tortures, exécutions et décès	98
Les héros	102

A MON CHER AMI RENÉ STOUVENEL

*dont la foi d'idéaliste au destin de la
France a grandi dans la mesure même
où les difficultés grandissaient.*

AVANT-PROPOS

Le Struthof! Site jadis évocateur de folles parties de ski, devenu aujourd'hui le triste souvenir de crimes atroces commis par les bourreaux modernes du troisième Reich allemand : les Nazis.

Lorsqu'on allait au Struthof, situé dans un cadre magnifique au milieu de ces Vosges sauvages qui ont vu se dérouler de si cruels combats pour la liberté de l'Alsace, on respirait réellement la joie et le bonheur de vivre. L'atmosphère bienfaisante des sapins était d'une pureté unique. Une heure passée au Struthof, c'était remplir ses poumons d'une provision d'air suffisante pour huit jours!

Hélas! C'est en ce lieu de prédilection que les Allemands ont installé le seul camp d'extermination existant sur sol français. Poussant à l'extrême leur cruauté sadique, ils ont envoyé à la mort des milliers de patriotes, héros anonymes, sur ce coin de terre qu'ils croyaient déjà à eux. Ils y ont installé un camp qui, à première vue, n'a de cruel que d'être « de concentration ». Monté avec raffinement, que de sueur et de sang il a coûté à nos pauvres martyrs, qui ont dû construire eux-mêmes la route qui conduisait à la mort tant d'entre eux! Sous un

soleil de plomb et par le froid le plus cruel, ils ont peiné, en songeant à leurs familles et à leurs patries lointaines, dont l'amour les avait finalement amenés en ce lieu de tortures.

Il n'a pas été dit grand'chose, jusqu'à présent, sur ce camp d'extermination. Il est donc heureux qu'un Alsacien, appartenant à cette magnifique catégorie de patriotes qui n'ont pas craint d'affronter les risques du Struthof en menant pour la France une lutte implacable contre le Boche, au pied même de cette montagne maintenant si tristement célèbre, dans cette riante vallée de la Bruche, ait eu l'heureuse initiative d'écrire ce livre qui édifiera sur la mentalité germanique. L'Alsacien est particulièrement bien placé pour parler positivement du Boche, et les pages que mon ami Hornung, l'auteur de cet ouvrage et ex-interné politique, a écrites en toute objectivité, dépeignent de façon absolue, à la fois la mentalité bestiale qui caractérise l'Allemand, et le danger qu'il représente constamment pour l'humanité.

On a, en effet, tort de mettre tous ces crimes uniquement sur le compte des nazis. Le nazisme n'est rien de moins que le résultat normal de l'évolution d'une politique poursuivie depuis longtemps par l'Allemagne. Si cette nation avait vu se réaliser son rêve de domination mondiale, il ne faut jamais oublier que c'est sur tous ces malheurs et tous ces crimes qu'aurait été bâtie la nouvelle Allemagne. Tout un peuple à la fois ambitieux, faux et barbare, aurait construit son bonheur en foulant les cendres de millions de martyrs, dont on semble trop vite oublier les souffrances et les sacrifices.

L'Alsace, elle, n'oublie pas!

Le Struthof restera pour elle un symbole qui devrait être pour la France entière une sorte d'alarme perma-

AVANT-PROPOS

7

nente envers une nation, qui, dans ses ruines, rumine déjà l'esprit de vengeance!

Au nom de tous nos martyrs, Français, soyez unis pour être forts! Alliés! N'oubliez pas si vite toutes les cruautés commises par des bourreaux, représentants qualifiés de tout un peuple, qui, en hypocrite avisé, spéculé déjà sur l'esprit d'humanité des vainqueurs pour se redresser et se réorganiser. La fraternisation et les libertés accordées sont déjà trop grandes!...

N'oublions jamais qu'en l'Allemand nous avons affaire au peuple le plus hypocrite, le plus lâche et le plus faux qui soit.

Ne retombons pas dans les erreurs de 1919! Ne nous laissons jamais, dans les moments de détente ou de relâche, de nous souvenir du Struthof, d'Auschwitz, de Bergen-Belsen, de Buchenwald, de Neuengamme, de Haslach et de tous les autres lieux de torture...

Dès à présent, disons-nous : Alerte!

Yves BOUCHARD,

Président-Fondateur

de l'Association des Internés et Déportés
Politiques d'Alsace.

Septembre 1945.

PREFACE

Quand les faits parlent une langue aussi directe, et que la simple évocation de témoignages oculaires vous fait frémir, il est vain de faire d'oisifs commentaires. Les camps de tortures de Schirmeck et du Struthof (Natzwiller) hantaient l'esprit des patriotes de jour et de nuit. Nous ne savions comment soulager ou abrégé ces souffrances. D'accord avec le maquis vosgien, un plan d'attaque des camps fut mis au point, les troupes de choc devaient être fournies par nos frères du département des Vosges, un maquis alsacien ne pouvant être constitué dans les conditions de délation et de surveillance renforcée où nous vivions en Alsace à la fin du régime nazi. Ce plan ne vint jamais à exécution, car l'Allemand avait eu connaissance d'une partie du projet et renforça son dispositif de défense à un point tel, que toute tentative d'investissement des deux camps était vouée d'avance à l'échec. Nous remercions Dieu, aujourd'hui, qu'aucune tentative d'attaque n'ait été faite. En effet, nous avons eu l'occasion, au moment de l'avance de la vaillante 3^e Division américaine à travers nos Vosges détremées, de mesurer la force qui restait aux Allemands au mois de novembre 1944 : elle nous aurait écrasé, et avec nous auraient

sombré nos riants villages de la Haute Vallée de la Bruche où l'Allemand aurait soupçonné avec raison l'existence de groupements de résistance. Une Providence clémente nous a préservé de cette épreuve qui, à bien dire, eût été vaine, et le sang d'innocents répandu inutilement.

Les camps nous hantaient. Ils revenaient dans nos discussions secrètes comme de mauvais esprits. Pourtant, quand nous vîmes le Struthof, nous réalisâmes seulement que nos craintes étaient plus que justifiées.

Nous manquons de qualificatifs pour dépeindre la somme d'horreur accumulée en ce lieu sinistre. L'idée nous vint alors, d'entreprendre, à l'intention du grand public, un travail qui le renseignerait sur ce qu'a été le camp du Struthof quand les S.S. y avaient rassemblé leurs vingt mille victimes. Mon ami A. HORNUNG a bien voulu s'en charger. Si par cette publication nous réussissons à faire naître de par le monde le dégoût des crimes commis et la ferme résolution des peuples civilisés, de tous les hommes de bonne volonté de faire en sorte, dans la paix à venir, que des épreuves comme celles que nous venons de subir soient évitées à nos enfants, notre but serait atteint, nos recherches n'auront pas été vaines.

Ainsi, la Résistance de la Haute Vallée de la Bruche souhaite bonne chance au présent livre et que sa voix soit entendue loin dans le monde des hommes libres.

René STOUVENEL.

INTRODUCTION

Nous ne voulons pas présenter au public une sensation. Ainsi qu'il a été dit, nous voudrions contribuer par ce petit ouvrage à ce que justice soit faite, à ce que tous les méfaits soient connus et qu'enfin nous puissions respirer libres dans un monde purifié. Pour combattre un ennemi, il faut le connaître. Nous avons essayé d'en faire connaître un aspect qui, d'ailleurs, est intimement lié à l'ensemble de la doctrine nazie, totalitaire. Que personne ne dise qu'une petite clique perverse est seule responsable de ces méfaits. Non et non. Le peuple allemand tout entier, — à de rares exceptions près, qui étaient plus rares encore au moment où l'Europe entière était terrassée par l'aigle-vautour, — est complice.

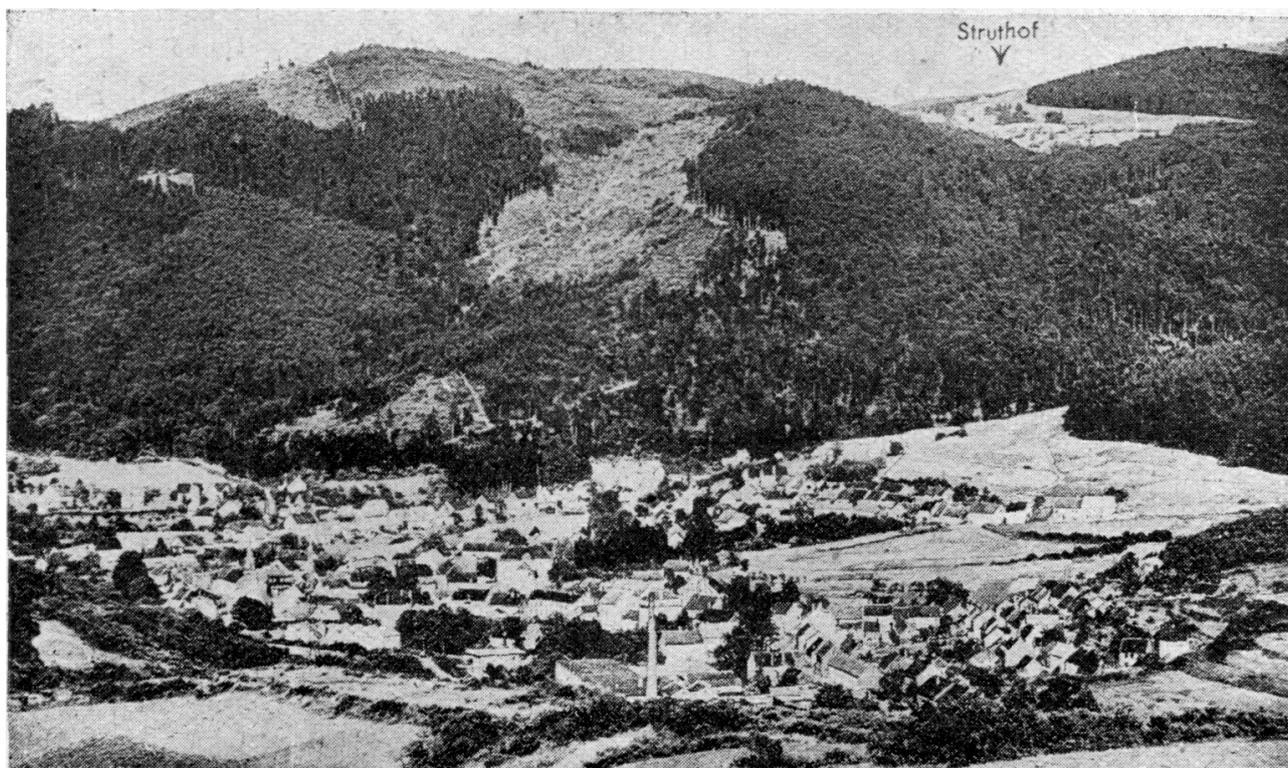
L'Alsace a eu sa part des souffrances. Si sa voix et ses avertissements ont parfois, avant la catastrophe de 1940, trouvé la sourde oreille auprès des autorités responsables, il est certain, aujourd'hui, que les souffrances n'auront pas été vaines et que la France saura éviter à la génération qui monte le retour d'un cauchemar tel que celui que nous venons de vivre.

C'est là notre vœu et notre unique prière pour notre patrie renaissante.

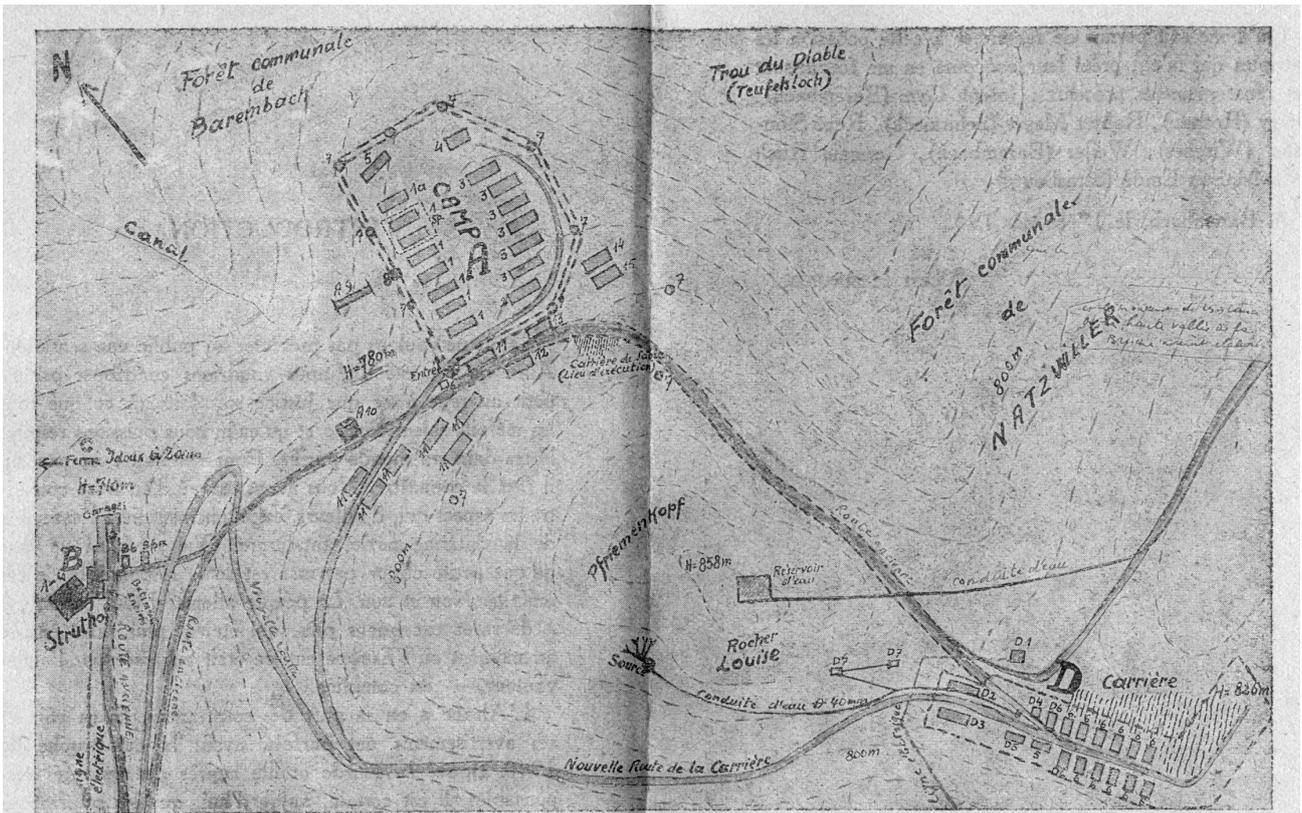
Qu'il me soit permis de remercier à cette occasion les patriotes qui m'ont prêté leur concours en me fournissant des renseignements précieux : Joseph Gyss (Barembach), Herry (Rothau), Robert Meyer (Schirmeck), René Stouvenel (Wisches), Weller (Barembach), Germain Ruch et la Maison Emdé (Strasbourg).

A Barembach, le 1^{er} février 1945.

Albert HORNUNG.



ROTHAU ET LE STRUTHOF EN 1939, VUE GÉNÉRALE

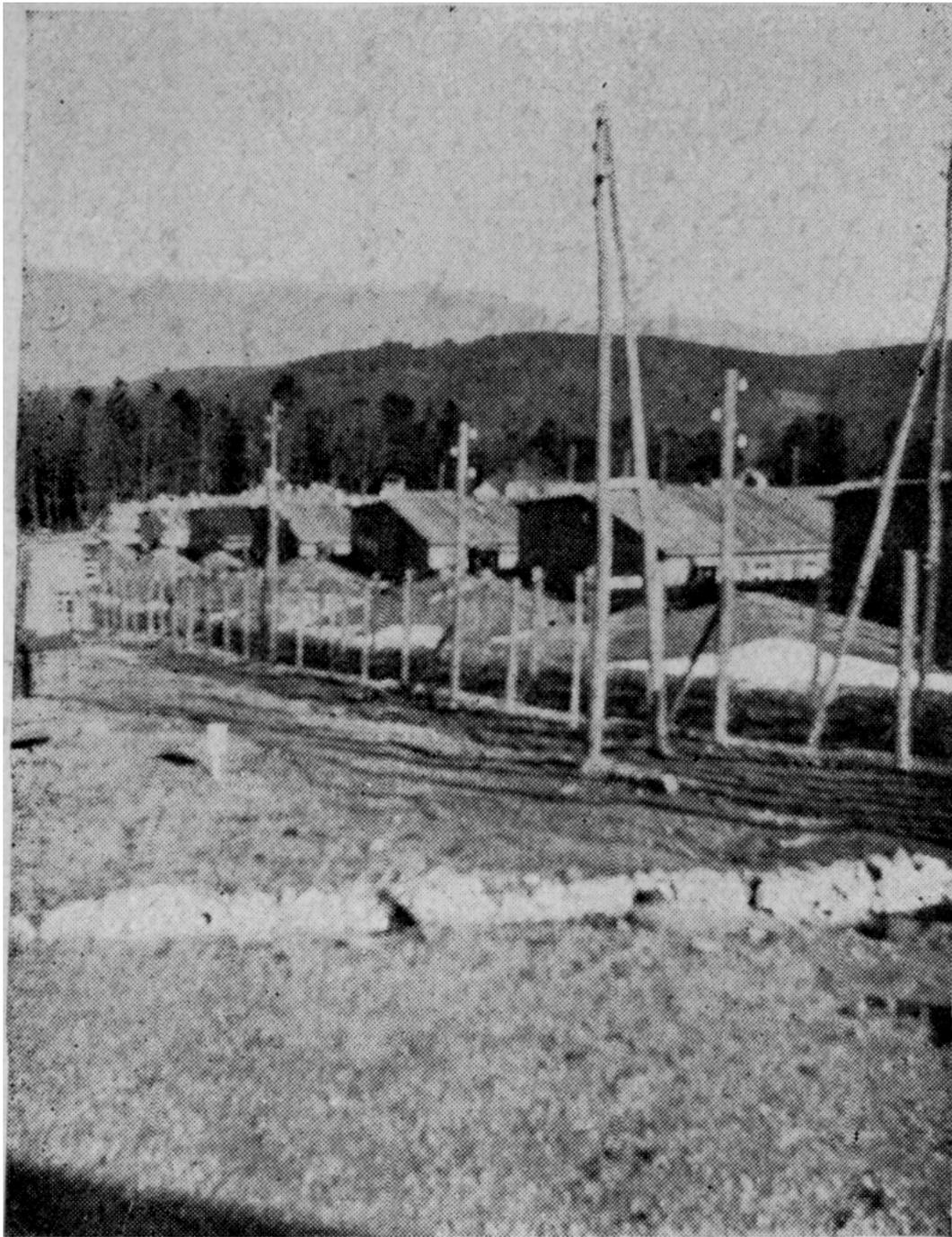


Croquis du camp du Struthof et alentours, établi d'après le plan d'attaque contre le camp, que le maquis vosgien et le Mouvement de Résistance de la haute vallée de la Bruche avaient élaboré

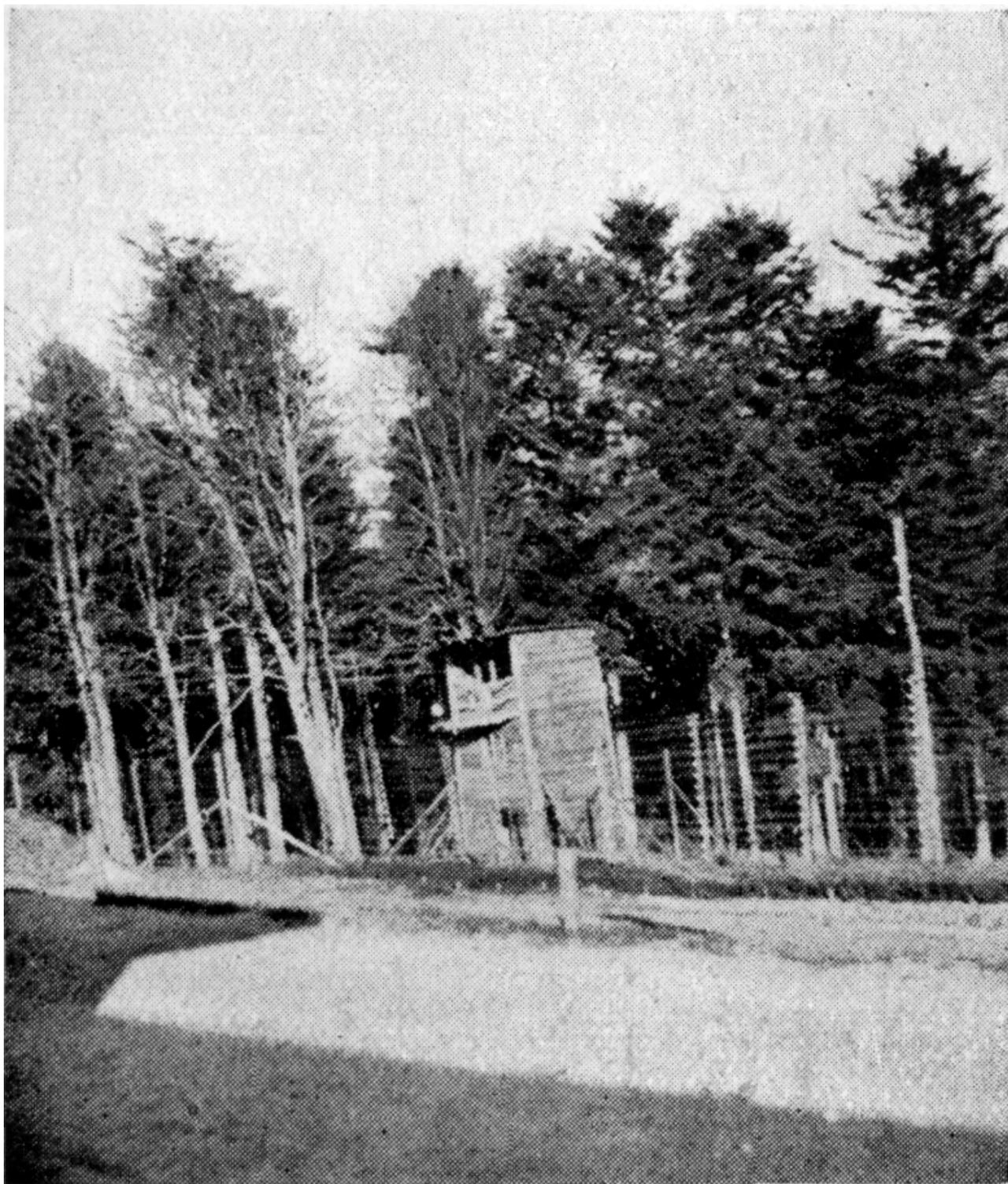


STRUTHOF (Alt. 710^m)

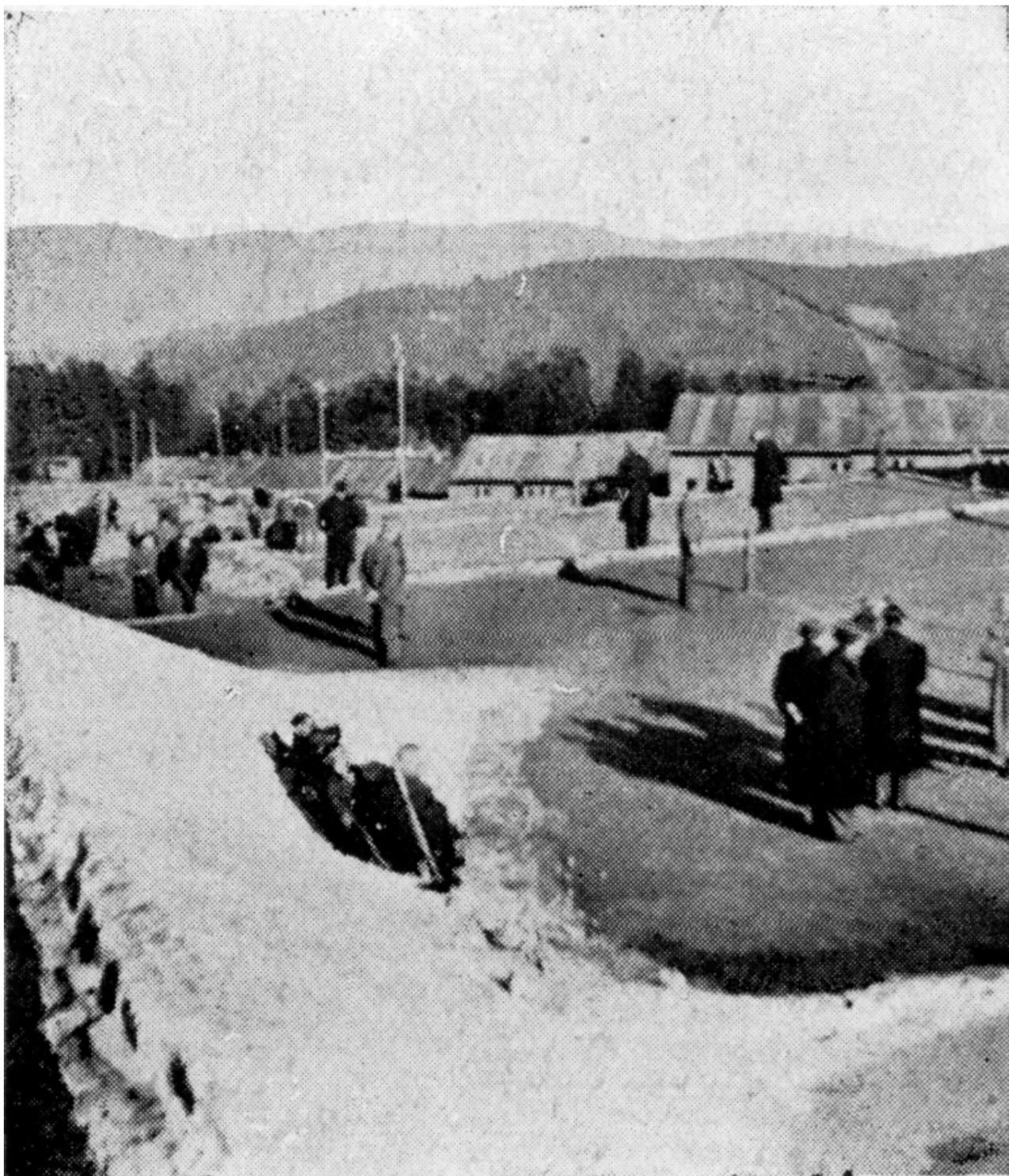
VUE GÉNÉRALE DE STRUTHOF AVANT L'INSTALLATION DU CAMP
 La villa à l'arrière plan (à gauche) servit de *Kommandantur* au commandement du camp. Le camp lui-même fut installé à quelques centaines de mètres plus haut que la villa, près de la lisière de la forêt



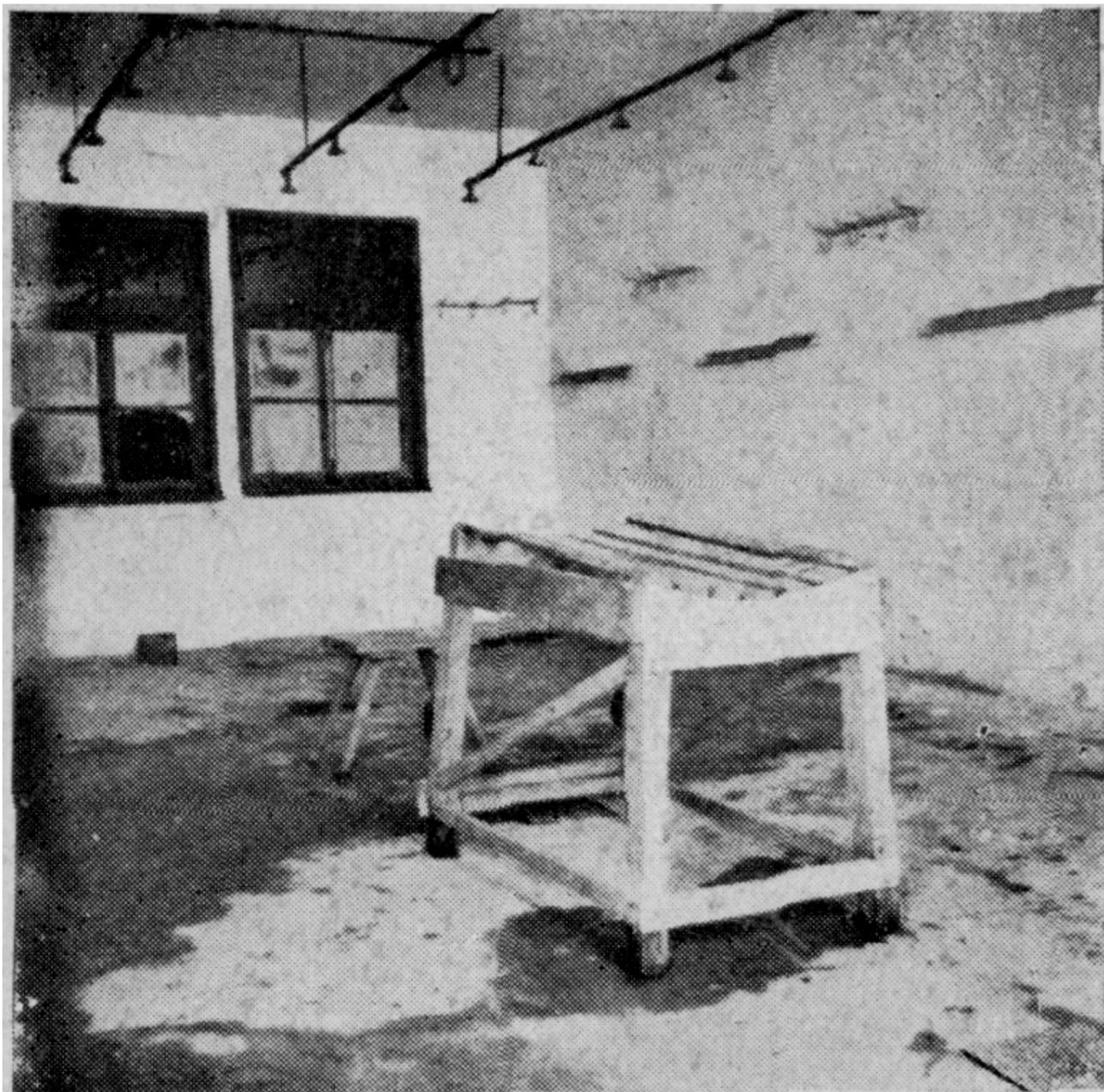
LE CAMP VU DU NORD-OUEST
Février 1945



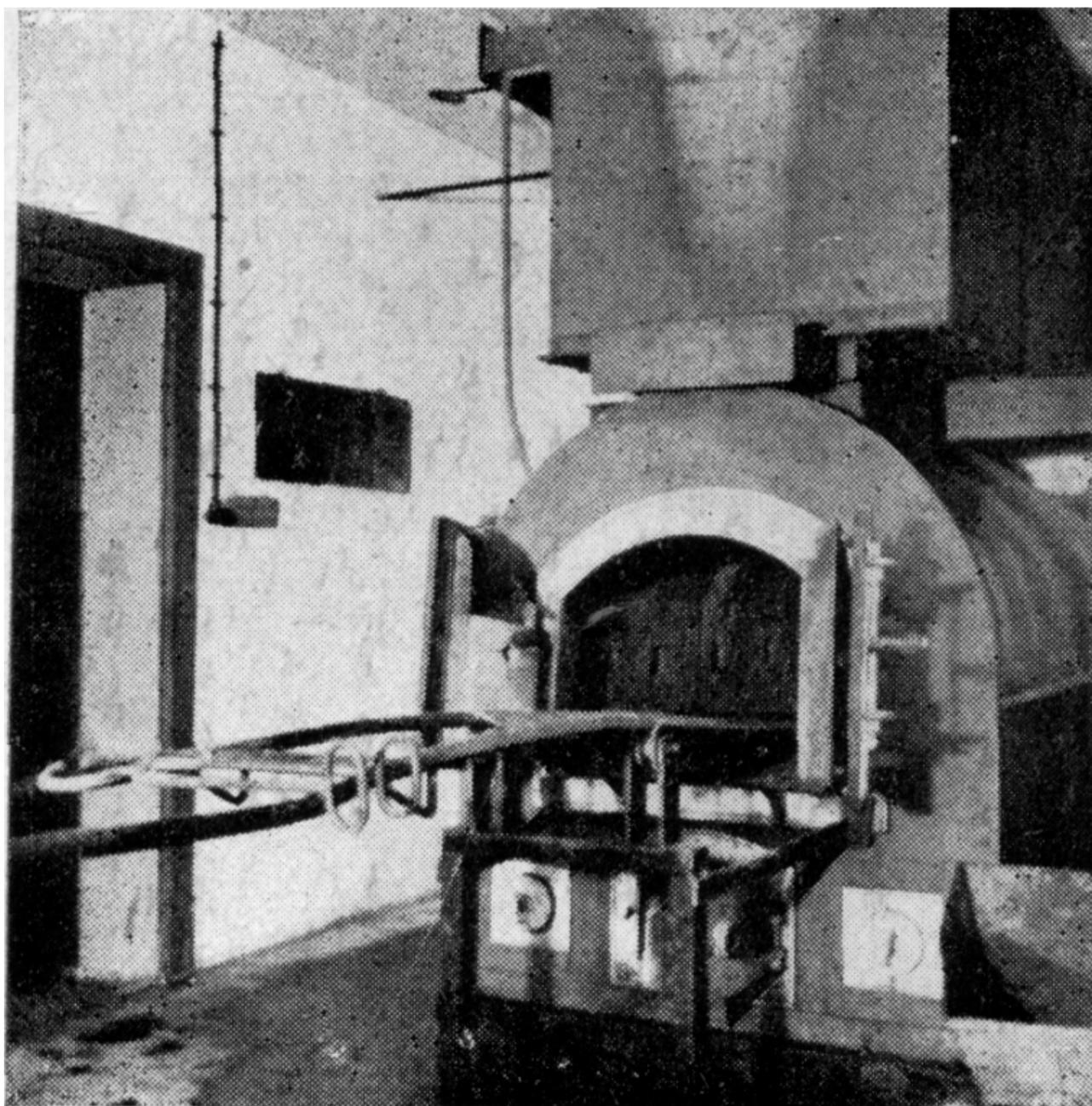
Détail de l'enceinte barbelée à haute tension sur la route du camp à la carrière



Le camp s'est repeuplé: Février 1945.
Des internés civils allemands examinent l'œuvre de leurs compatriotes



Chevalet pour les corrections corporelles : les victimes étaient solidement attachées sur cette table de torture, placée près des baignoires, dans la salle des douches



FOUR CRÉMATOIRE :
gueulard ouvert

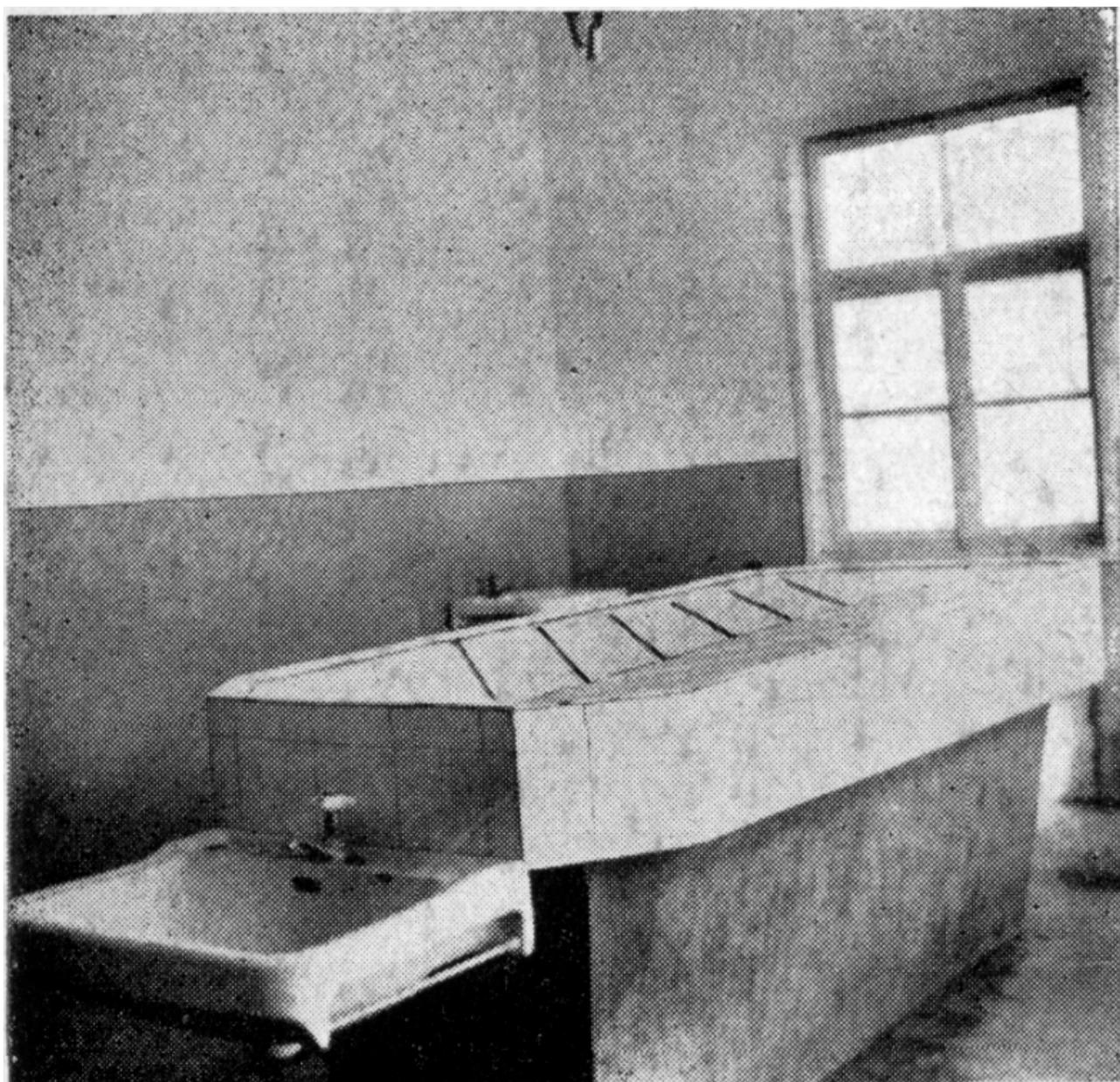


TABLE DE DISSECTION en maçonnerie,
recouverte de dalles de carrelage à
rainures

PREMIERE PARTIE

LE STRUTHOF

Le Struthof est connu en Alsace sous les noms de Zybrink ou Brink. C'est une sorte de petit col, faisant suite à une pente douce dévalant du rocher Louise. Son altitude est de 700 mètres. Etant exposé vers le Nord et l'Ouest, des vents glacés y soufflent durant la majeure partie de l'année. En hiver, il est généralement bien enneigé, ce qui l'a rendu localement célèbre dans le monde des Sports d'hiver en Alsace. Une piste de luge était aménagée par temps favorable depuis le rocher Louise jusqu'à la ferme du Struthof. Un hôtel confortable était ouvert toute l'année aux touristes.

On accède au Struthof soit de Schirmeck (Barembach) par la Côte du Château en une heure trente (rectangle rouge), soit plus rapidement de Rothau en une heure quinze (rectangle bleu)

C'est ce dernier trajet qu'empruntèrent sur une belle et large route en lacets — construite par les Allemands pour les besoins même du camp (coût total : environ

800.000 marks) — les dizaines de milliers de prisonniers, dont une partie seulement devait redescendre lors de l'évacuation du camp en novembre 1944, dont une infime partie seulement a revu la liberté en cette fin d'année 1944.

TRAVAUX D'INSTALLATIONS ET AMÉNAGEMENT DU CAMP

Les premiers travaux d'installation d'un camp de concentration remontent à l'automne 1940, donc à l'année même où les troupes allemandes occupèrent la France et où une administration civile allemande fut instaurée en Alsace.

C'est Blumberg en personne, « Standartenführer des S.S. » qui vint, le 10 septembre 1940, prospecter le terrain et s'installer à l'Hôtel du Struthof. Il examina la roche et, la trouvant fort belle, déclara à tout venant qu'il aura là une carrière et des baraques pour les ouvriers appelés à y travailler. Vu son grade élevé dans les S.S. et l'autorité dont il jouissait auprès des officiers de tous rangs qui rendirent visite au Struthof à cette époque, l'on pouvait bien se douter de quelle sorte seraient ces baraques et leurs occupants futurs.

Sans tarder, Blumberg demanda à l'Office du travail (« Arbeitsamt » de Schirmeck) tous les ouvriers civils disponibles. Dès le 23 septembre 1940 une soixantaine d'ouvriers entreprirent à quatre places différentes les travaux de fouille qui mirent à nu un granit fort beau, apte à être utilisé en sculpture, en architecture et en construc-

tions de toutes sortes. Une partie des pierres de taille était destinée aux grands travaux d'aménagement et d'embellissement de la ville brune de Munich. La grande entreprise allemande « Deutsche Erd-und Steinwerke » à Berlin (Geisberg-Strasse 15), dont le principal « actionnaire » était paraît-il Himmler en personne, — tout comme Goering — tira des revenus fabuleux des usines métallurgiques et d'aviation construites sur tout le territoire allemand (Herman-Goering-Werke), finança « l'affaire » du Struthof et fournit les techniciens indispensables.

En même temps furent entrepris les travaux de construction de route depuis la maison forestière de Natzwiller jusqu'à la future carrière au Rocher Louise. Le génie d'organisation et de prévision inné à l'Allemand s'affirma une fois de plus dans le projet du tracé et dans l'exécution de ce travail gigantesque en comparaison des moyens d'action mis à la disposition des ouvriers. Un vieux technicien de la branche des travaux publics arrivé en décembre 1940 de l'Allemagne déclara aux gens du pays que sous peu, quelques cinq cents prisonniers travailleraient à l'entreprise. En avril 1941 tous les ouvriers des entreprises et fabriques de la haute vallée de la Bruche qui ne travaillaient que vingt heures par semaine furent envoyés d'office par le bureau du travail de Schirmeck au chantier de construction de cette « Route du Désespoir ». Les civils en question furent tous traités convenablement. Personne n'osait soupçonner à l'époque ce que devait être ce lieu sinistre, hier encore but des touristes, où l'espoir même n'avait pas d'entrée.

Dès l'arrivée du premier convoi important de prisonniers au printemps 1941, cent cinquante d'entre eux furent affectés au chantier de construction de la route et trois cents travaillèrent sans arrêt à l'aménagement du camp

lui-même. Invention diabolique que celle où le prisonnier construit lui-même sa geôle et fait le geôlier de ses camarades !

Cependant les baraquements se montent et l'enceinte barbelée se renforce et se perfectionne, munie d'un réseau intérieur de fil de fer barbelé monté sur isolateurs en porcelaine et parcouru par un courant électrique à haute tension. En même temps sont construites les lugubres tourelles de guet munies de leurs phares puissants, allumés toute la nuit — sauf en cas d'alerte.

L'aménagement du camp avec ses baraques spéciales est illustré par le croquis joint au présent ouvrage. Les détails intéressants seront repris lors de la relation des faits et témoignages recueillis auprès de prisonniers, de travailleurs civils et de membres de la Résistance locale.

EFFECTIFS DU CAMP

I. — *Prisonniers.*

Depuis son installation jusqu'à son évacuation en Allemagne en novembre 1944, le camp a vu ses effectifs croître en progression géométrique. Selon des estimations dignes de foi, et en se basant sur des témoignages d'anciens détenus, le nombre total de prisonniers relevant du Camp de Natzwiller était d'environ 20.000. Le chiffre maximum qui a pu être déterminé est de 21.000 en septembre 1944, dont 6.000 au camp même et 15.000 aux détachements extérieurs. Lors de l'évacuation du camp,

quatre transports comprenant chacun de 12 à 1.500 prisonniers furent organisés. Ils descendirent à pied à la gare de Rothau pour y être embarqués sur les wagons de marchandises. Parmi les 6.000 détenus du camp on comptait en permanence 1.400 malades. Ces malades occupaient soit les deux baraques d'infirmierie (N° 1), soit les baraques d'isolés réservées pour les cas de maladies contagieuses, plus particulièrement le typhus, qui a fait des ravages effroyables parmi les prisonniers slaves. Personne ne sortait plus de ces baraques de condamnés, entourées de barbelés, et dans lesquelles le service était fait soit par les malades légers, soit par des détenus confinés à tout jamais dans ces antres de la mort. Les « soins » étaient donnés aux malades par des médecins ou infirmiers recrutés parmi les prisonniers eux-mêmes, et travaillant sous la surveillance d'un médecin S.S. Comme médicaments, peu ou point. L'infirmierie de la troupe S.S., installée à l'extérieur de l'enceinte barbelée, manquait elle-même de tout. Certains malades furent, paraît-il, bien soignés, d'autres mouraient à petit feu, sans soins, sans médicaments, sans consolation d'aucune sorte...

Une grande quantité de documents furent retrouvés à l'infirmierie du camp. Il appartiendra aux autorités compétentes d'en faire le tri et l'examen, pour faire connaître au monde civilisé toute la somme des horreurs accumulées dans ces lieux de l'agonie et du crime sadique.

Il ressort sans ambiguïté de ces documents qu'une médication donnée fut appliquée aux malades pendant une période donnée, et cela, bien entendu, sur une vaste échelle. Champ d'expérience gratuit, matériel expérimental humain en quantités illimitées, « cobayes » à foison, et dont le coût était si minime en cas d'expérience à issue mortelle.

18 LE CAMP DU STRUTHOF

Grande et noble tâche que la science expérimentale, seule garante d'un progrès véritable; sinistre et abjecte farce que cette même science quand elle est tombée à la merci de néophytes irresponsables, de doctrinaires inhumains et sadiques. C'est une arme terrible à deux tranchants : science de guérison et de vie, science de destruction et de mort, selon l'emploi qui en est fait.

Le camp comptait par moment jusqu'à 23.000 détenus. La majeure partie, soit environ 17.000, travaillaient en détachements extérieurs, qui ne rentraient jamais. Des détachements importants étaient stationnés à Metz, Peltre, Longwy, Cernay, Wesserling, Neckarelz (Allemagne) et Sainte-Marie-aux-Mines. Les prisonniers stationnés dans cette dernière localité étaient occupés dans les ateliers souterrains de constructions aéronautiques aménagés dans le tunnel désaffecté de la ligne de chemin de fer de Sélestat à Saint-Dié.

Ces prisonniers étaient de toutes nationalités. Les premiers d'entre eux étaient des détachés du camp de « rééducation » de Schirmeck-Labroque. Ils furent amenés après Pâques 1941, au nombre de vingt environ, pour déblayer l'hôtel et ses dépendances et pour installer dans ces dernières trois cents « lits ». A l'Ascension 1941, un convoi de 250 prisonniers venu du camp de concentration de Sachsenstadt, près de Berlin, arriva au Struthof. Il était composé uniquement d'Allemands se trouvant en bonne constitution. Un autre convoi, également des Allemands, au nombre de deux cents, arriva quinze jours plus tard. Tous les renseignements d'état civil concernant les premiers détenus du Struthof peuvent être retrouvés à la mairie de Natzwiller (M. Flageolet) où furent dressés jusqu'au printemps 1942 tous les actes d'état civil des internés du camp. Après cette époque c'est le bureau du

camp lui-même qui se chargea de ces formalités. Il est intéressant de noter à ce sujet que les prisonniers de la catégorie « N.N. » furent probablement considérés dans l'ensemble comme ayant perdu tout état civil. La plupart d'entre eux disparurent dans la nuit et le brouillard (N.N. = Nacht und Nebel). C'étaient ceux des maquis français. Leurs noms n'étaient inscrits qu'au crayon sur les contrôles. Peu à peu, quand leurs rangs s'éclaircissaient, un simple coup de gomme suffisait pour effacer leur mémoire et les faire tomber dans l'oubli... Les renforts arrivent en permanence à partir de ce moment et viennent grossir le nombre des internés. La majeure partie arrivent des camps de concentrations de Dachau, en Bavière, et d'un camp situé près de Hambourg. Les premiers étrangers arrivèrent dès 1942, c'étaient des Russes. Plus tard, en février 1943, vinrent les premiers Norvégiens, dont cent cinquante furent affectés à la carrière. D'autres Norvégiens arrivèrent quasi-régulièrement semaine par semaine. Le mois suivant les Hollandais firent leur apparition et plus tard des Français dont la majorité était classée « N.N. » (maquisards). La plupart de ces Européens venaient des milieux intellectuels : avocats, médecins, fonctionnaires, et surtout de jeunes officiers des mouvements de Résistance.

II. — Gardes du Camp.

Le nombre total des gardes S.S. de tous grades affectés au camp était d'environ cent quatre-vingts. Inutile de revenir sur des détails d'organisation et de discipline de ces formations S.S. connues maintenant à travers toute l'Europe. Il suffit de rappeler que le camp relevait directement

du maître tueur Himmler en personne, que le Gauleiter d'Alsace, Robert Wagner, tirait une partie de ses ressources des revenus de la carrière et que, pour tout dire, une ligne téléphonique directe reliait le camp par télétype au Quartier Général du Führer de tous les Allemands. Le S.S. « Standartenführer » Blumberg, soi-disant gérant de carrière, dirigeait derrière les coulisses cette double organisation de traite des hommes et d'exploitation industrielle au rabais. Sa figure apparaît à tout moment, mais son rôle véritable reste à éclaircir. A la tête du camp fonctionnait le commandant (Lagerkommandant) ; le premier installé s'appelait Huttich, son successeur fut le S.S. Hauptsturmführer Kramer. L'enceinte du camp de concentration proprement dit avec sa double clôture de barbelés et sa ligne de haute tension, était placée sous le commandement d'un « Lagerführer », Hauptscharführer Seuss. Aucun homme de troupe S.S., ni même aucun gradé non assermenté n'avait accès dans l'enceinte du camp. Ceux qui jouissaient de ce privilège étaient en nombre infime en comparaison du nombre des détenus. Il sera donc relativement facile de rechercher les responsables des atrocités commises. En dehors des gradés S.S. déjà cités, avaient entrée libre au camp :

Straub, Hauptscharführer.
 Nietsch, Oberscharführer.
 Dreher, —
 Fuchs, Unterscharführer.
 Becker, —
 Ehrmantraut, —
 Schmutt, —
 Witzig, —
 Scheuermann, homme de troupe S.S.

Les plus sinistres parmi eux furent Schmitt, Fuchs, Ehrmantraut et Witzig, ces deux derniers spécialisés dans la chasse à l'homme organisée en excitant les chiens policiers contre les prisonniers.

DISCIPLINE

Premier Principe.

Tout travail et toute surveillance sont effectués par les prisonniers eux-mêmes. De cette façon, la responsabilité des incidents éventuels ou des malfaçons dans le travail leur incombe automatiquement.

Deuxième Principe.

Le choix des responsables se fait de telle sorte qu'aucun répit n'est laissé aux prisonniers à aucune heure du jour, et même, par moments, de la nuit. Ces responsables sont choisis tout naturellement parmi les condamnés de droit commun (B.V. = Berufsverbrecher) et parmi les criminels dangereux (Schw-V. = Schwerverbrecher). Ces derniers donnent libre cours à leur sadisme et inventent à l'intention des condamnés politiques qui travaillent sous leurs ordres, toutes sortes de peines et de tortures supplémentaires, s'ajoutant aux inventions diaboliques des S.S.

Troisième Principe.

La loi du talion régit les rapports des prisonniers entre eux : Celui qui « vend la mèche » est condamné automatiquement sans pitié et exécuté soit pendant le travail, soit de nuit dans sa baraque. Les exécutions de cette sorte sont fréquentes. C'est en quelque sorte le but même recherché par les S.S. pour certaines catégories de prisonniers gênants, condamnés d'avance. Par la désignation de prisonniers à certains postes de surveillance ou de commandement, la peine capitale était pratiquement prononcée contre eux.

Le commandant du camp n'entrait dans l'enceinte barbelée qu'à l'occasion d'événements exceptionnels. C'était le « Schutzhaftlagerführer » Seuss, qui réglait les questions de discipline dans le camp même et qui assistait régulièrement à l'appel du matin et du soir.

En ce qui concerne la répartition du travail et l'affectation des prisonniers aux différents détachements, était seul compétent le prisonnier chef de camp (Lagerältester) désigné par le « Führer » du camp. Ce chef de camp avait son petit bureau et était assisté par des prisonniers désignés par lui, donc ses créatures. C'étaient les chefs de baraques et de chambrées (Blockältester et Stubenältester) qui venaient aux rapports recevoir des ordres concernant la discipline et la répartition du travail. Ce clan des chefs choisi parmi les prisonniers disposait de pouvoirs extrêmement étendus, organisait sa petite « popote » et en résumé formait un bloc compact qu'il fallait ménager à tout prix. En cas de changement d'équipe, soit à la tête, soit à l'échelon intermédiaire, le clan des prisonniers influents

était changé de haut en bas de la hiérarchie. Gare alors aux membres de l'équipe sortante. Les représailles, dont ils furent l'objet de la part des nouveaux venus étaient féroces. Généralement, c'était l'extermination pure et simple des éléments gênants.

Comme au camp de Schirmeck, ce frère cadet et presque inoffensif du camp de Natzwiller, les prisonniers en service commandé ou se rendant au rassemblement le faisaient vraisemblablement au pas de course. J'ignore si les « divertissements anodins » tels que sautilllements à la manière du kangourou (« Hüpfen ») ou rampements (Kriechen) ou des stations debout prolongées avec bras levés, etc., furent appliqués au Struthof. D'autres moyens de coercition y avaient cours, nous y reviendrons dans un chapitre ultérieur.

FORMALITÉS IMPOSÉES AUX PRISONNIERS A LEUR ADMISSION AU CAMP

L'Allemand fait bien les choses qu'il entreprend. Pour être prisonnier au camp de concentration de Natzwiller, il fallait remplir de minutieuses formalités à l'arrivée. A Schirmeck déjà, ces formalités auxquelles était astreint le néophyte, avaient pour lui un cachet d'horreur tel, qu'il mettait des jours ou des semaines pour s'en remettre. Pressé à coups de poing et de pied dans un local exigü, puis au pas de course aux douches, puis à la coupe des cheveux tondu ras, à l'interrogatoire d'entrée, à l'attribution du signe distinctif indiquant le motif de la con-

damnation, c'était un défilé ininterrompu et des stations étranges, la tête tournée invariablement vers le mur, de sorte que le soir, sur le grabat infesté de punaises et de poux, la tête du nouveau prisonnier bourdonnait et le sommeil le fuyait.

Voici l'exposé sommaire de ces formalités complexes :

a) *Les douches.*

Ainsi qu'il sied dans un Etat qui se réclame de sa supériorité en tous les domaines, la propreté est mise en tête de toutes les règles régissant le camp. Il en découle que le passage aux douches sera la première « sortie » du nouveau venu. Il est vrai que cette formalité avait une odeur toute macabre par le fait qu'elle se passait dans le bâtiment du crématoire. S'il lui avait fallu des précisions sur sa situation prochaine, le passage aux douches se chargeait de lui faire connaître toute l'étendue de sa situation de « dernier des derniers » parmi les mortels.

Les prisonniers étaient généralement conduits aux douches alors qu'ils étaient encore en possession de leurs papiers, bijoux, valeurs, etc. Les S.S. d'accompagnement profitaient alors de ce moment pour voler ce qui leur convenait. Un prisonnier polonais de marque auquel on avait subtilisé sa montre-bracelet en or, présenta une réclamation au bureau. Deux jours après son arrivée il fut trouvé mort. Dans la même semaine, le « Blockführer » S.S. Ehler se promena avec une superbe montre-bracelet qu'il déclara avoir reçue de son oncle d'Allemagne. Les travailleurs civils de la carrière qui eurent connaissance de l'incident se turent par mesure de prudence...

b) *Bureau. — Incorporation.*

Il n'a pas été possible de recueillir des renseignements précis à ce sujet. Toutefois, chacun de nous, connaissant la minutie allemande en toute chose, pourra se figurer quelles furent les formalités d'admission au camp. Il est probable que même les fameux prisonniers de la catégorie « N.N. » durent subir un interrogatoire serré en règle et figurèrent sur quelque liste tenant lieu d'état civil.

c) *Coupe des cheveux.*

Point n'est besoin de commenter cette opération après laquelle le prisonnier ne se ressemblait plus à lui-même et qui le faisait baisser si fortement sur l'échelle sociale du Reich nazi.

d) *Désinfection des habits civils et épouillage.*

Comme la tonte des cheveux, ces opérations avaient lieu dans une baraque délabrée, dont un coin était rempli de monceaux de cheveux d'hommes et de femmes de toutes les teintes, un autre de calots crasseux et de pauvres galoches blanches à peine dégrossies. Une troisième partie enfin occupée par une sorte d'étuve à vapeur dans laquelle étaient désinfectés les habits civils. Point de plancher, la terre nue et froide. Celui qui a pu visiter cet endroit de la désolation juste après le départ des bourreaux S.S. peut mesurer seul tout le désespoir régnant en ce sinistre lieu.

e) *Habillement en forçats.*

Au camp de Schirmeck la tenue consistait soit en pièces d'uniformes désaffectés de l'armée, soit en vêtements civils recueillis à quelque quête de W.H.W. (= Winterhilfswerk — Secours d'hiver) ; au Struthof c'était la tenue du forçat avec ses larges raies longitudinales blanches et grises, l'image même de la déchéance humaine.

f) *Signes spéciaux pour la distinction des prisonniers.*

A. — Les prisonniers étaient divisés en deux catégories, dont la première, paraît-il, avait pratiquement perdu son état civil, autrement dit son droit de vivre.

1. Catégorie « N.N. » : Croix rouge sur le dos et bandes latérales rouges sur les pantalons. Ces condamnés n'avaient plus aucun contact avec le monde extérieur, aucune correspondance ni aucun paquet ne pouvaient les atteindre.

2. Les autres : mêmes signes que ci-dessus, en jaune.

Les détenus étaient généralement séparés par catégories dans les différentes baraques. Toutefois, cette règle n'était vraisemblablement pas appliquée avec rigidité.

B. — *Signes distinctifs par « Spécialités ».* — Dans sa course affolante de la journée d'incorporation, le nouveau prisonnier aboutit enfin chez le tailleur qui lui fixe le signe distinctif et le numéro d'immatriculation. Les signes utilisés étaient les suivants :

Condamnés politiques : triangle rouge.

Attentat à la pudeur : triangle rose.

Condamnés de droit commun (B.V.) : triangle vert.

Criminels dangereux (Schw.V.) : triangle vert pointe en haut.

Sectes religieuses, Objecteurs de conscience (Bibellscher) : triangle violet.

Eléments asociaux (Arbeitsscheue) : triangle noir.

Les prisonniers des deux premières catégories, condamnés politiques et condamnés pour attentat à la pudeur, étaient les plus maltraités. Les Luxembourgeois jouissaient généralement d'un régime de faveur. Les internés des pays nordiques étaient également mieux traités que ceux de race slave, et bien entendu, que les patriotes belges et français classés généralement dans la catégorie « N.N. ».

LA VIE AU CAMP

Celui qui entrait au camp voyait généralement se fermer derrière lui toute lueur d'espoir. Parfois des internés venus de celui de Schirmeck écrivaient chez eux qu'ils allaient être libérés; quelques jours plus tard ils aboutissaient au Struthof. Les raisons de ces changements de camp restent pour la plupart cachées. Mais celui qui en était touché savait que ce changement de « résidence » équivalait à une rélegation à vie ou, pis encore, à une condamnation à mort pure et simple. C'étaient le plus souvent des hommes soupçonnés de cacher quelque secret, ou bien des condamnés sur lesquels la sentence capitale était déjà prononcée.

Celui-là seul qui a vu se refermer derrière lui la porte à claire-voie faite de roseaux et de barbelés, est en mesure de réaliser toute l'étendue de cette atmosphère de désolation et de misère humaine que respire un camp de concentration nazi. Si quelques-uns en sont revenus, des milliers ont disparu sans laisser de traces, si ce n'est dans quelque dossier d'expérience physiologique ou biologique que les tortionnaires pratiquaient couramment sur ces loques humaines. C'est ainsi que des spécialistes pratiquaient sur des « volontaires » toutes sortes d'expériences au moyen de gaz et d'injections destinées à neutraliser les toxiques, ou bien encore des expériences portant sur des régimes alimentaires spéciaux tels que régime exclusif de choucroute pendant une période déterminée ou d'un autre produit alimentaire existant en grandes quantités dans le grand Reich. Il est vrai que les piètres rations octroyées aux prisonniers après soustraction des sombres coupes pratiquées par les S.S. du ravitaillement, laissaient ces hommes dans un état de faiblesse qui allait en s'aggravant progressivement pour aboutir à une exténuation complète au bout d'un an. Ce délai d'un an peut être considéré comme une performance, puisque seuls les plus vigoureux réussissaient généralement à l'atteindre, surtout s'ils étaient soumis au régime de droit commun et aux travaux forcés à la carrière ou sur les chantiers.

J'ai vu personnellement trois cas seulement de détenus du Struthof libérés. L'un d'ailleurs sortait d'une geôle pour rentrer dans une autre : on lui avait fait l'honneur de l'incorporer dans la « Wehrmacht sacrée » et victorieuse alors, sur tous les fronts. Une autre fois, c'était une Française redescendant en titubant de ce séjour de malheur. C'est dire que peu échappaient à cette machine infernale, une fois que son engrenage les avait happés.

Des femmes surtout montaient chaque semaine en certaines périodes, mais ne redescendaient jamais. Leur sort exact restera longtemps un mystère, d'autant plus que les prisonniers habituellement occupés au service du four crématoire et à l'exécution des hautes œuvres, ne semblent pas avoir participé à des exécutions de femmes. Cette besogne était sans doute du ressort exclusif des S.S. assermentés qui avaient seuls accès au camp par leur carte spéciale.

La vie journalière s'écoulait avec une régularité de caserne prussienne. Cette vie, la même en Allemagne et dans la moitié de l'Europe, est trop connue dans tous ses détails par tous nos lecteurs pour qu'il soit nécessaire de la décrire. Rappelons seulement qu'aux moments où le camp comportait des effectifs présents supérieurs à cinq ou six mille, les deux lits superposés, simples caisses de bois, ne suffisaient plus. Il arrivait qu'un lit était occupé par deux ou même trois personnes. Pour ce faire, ils employaient toutes sortes de stratagèmes, glissaient les lits mobiles les uns à côté des autres, se couchaient en travers pour gagner de la place ou en directions opposées. Bien entendu les bancs, les tables et le plancher en tous ses recoins étaient encombrés de dormeurs fatigués d'attendre leur tour pour une couchette.

Dès la tombée de la nuit de puissants phares éclairaient à giorno le camp et ses abords. Les portes des baraques étaient fermées à clé. Le prisonnier qui se réveillait pendant son sommeil agité de bête traquée, n'avait même pas la consolation de la nuit calme et obscure. Un vent glacé souffle sur cette hauteur tout au long de l'année. L'abolement des chiens de garde venant du chenil à la lisière de la forêt du côté nord entrecoupait les cauchemars nocturnes de ces malheureux.

TRAVAIL DES PRISONNIERS

Comme il a été dit à un autre chapitre, le travail des prisonniers était réparti, surveillé et exécuté par les prisonniers eux-mêmes, sous la supervision de quelques rares S.S., munis de leur mitraillette. Par le choix même des surveillants parmi les internés, ce système aboutissait tout naturellement à un régime de travaux forcés et de terreur, qui était le but même recherché par les tortionnaires. C'était une faveur que d'être affecté aux cuisines, au bureau, à tous ces petits travaux donnant un certain prestige à ceux qui y étaient employés. Les Luxembourgeois, objet d'une jalousie quasi générale, occupaient la plupart de ces petits postes de choix. Comme ils avaient droit à une lettre de vingt-cinq lignes par quinzaine et un colis de 10 kilos par semaine, l'on peut se faire une idée du trafic auquel pouvait se livrer ce groupe de favorisés.

Le camp sorti du néant, sur une pente exposée à tous les vents, fut entièrement installé par les prisonniers eux-mêmes. Une enceinte réduite fut d'abord construite avec quelques baraques rudimentaires, puis fut entrepris l'aménagement du camp définitif et le montage et l'assemblage de ces baraques immenses venues en pièces détachées de Cologne. Parallèlement aux travaux d'installation du camp furent exécutés des travaux de construction de la nouvelle route appelée à desservir la grande carrière de granit du rocher Louise, et des immenses ateliers de constructions mécaniques dont une grande partie devait être

souterraine. Une route reliant le camp à la carrière et aux ateliers, longue de plus d'un kilomètre, devait être munie d'une enceinte barbelée partiellement parcourue par le courant électrique à haute tension. Cette enceinte allait être terminée quand vint l'ordre d'évacuation du camp, au mois de novembre 1944. Elle aurait permis aux S.S. de garde « d'expédier » leurs prisonniers du camp au lieu de travail, sans autre surveillance qu'un comptage au départ et à l'arrivée. Tous ces raffinements donnent une idée des capacités d'organisation et de super-organisation qui ne peuvent germer que dans un crâne germanique.

Des détachements partaient journellement aux communes alentours pour y effectuer des travaux d'intérêt général, au profit de quelque groupement ou organisme nazi.

L'Allemand sait tirer partie de toute chose : ses quêtes, ses organismes de centralisation de toutes sortes de déchets ménagers, d'os, de papier, de ferrailles, de noyaux de fruits, de plantes médicinales, de bouteilles, etc., en témoignent. Nous les avons vus à l'œuvre dans une Alsace regorgeant de tout à leur arrivée en « libérateurs », alors que pas un drapeau ne flottait aux faîtes de nos demeures. Aussi, ses prisonniers politiques furent-ils une bonne affaire, une source de revenus pour les « Führers » et « Unter-Führers », les Goering dans les « Hermann-Goering-Werke », les Goebbels dans la Presse, les Leys dans les organismes de « K.d.F. » (= Kraft durch Freude, la force par la joie), les Himmler enfin dans les carrières, les mines, les entreprises de constructions dotées du « matériel humain » recruté dans ces camps de malheur, où le prisonnier ne coûtait rien, et où affluaient semaine par semaine des internés par milliers.

Pour tirer le rendement maximum de cette cohue disparate, une invention du diable était mise en pratique

avec un succès dépassant les prévisions les plus optimistes. Sur une cinquantaine de ces malheureux, munis de la mention uniforme « Pol » sur les listes nominatives, figurait au moins une unité marquée « B.V. » (« Berufsverbrecher, criminel de droit commun). Ces hommes, apparemment perdus au milieu des internés politiques venus de tous les pays d'Europe, étaient invariablement des Allemands de bonne souche, aryens pur sang. C'étaient ces criminels, ces condamnés de droit commun qui devenaient automatiquement des « Capos », chefs de corvée, chefs de détachements, appelés à faire peiner leurs confrères. L'on s'imagine sans peine quel parti savaient tirer ces « durs des durs » des prisonniers internés à raison de leurs seules opinions politiques. Ces récidivistes des cours d'assises et des maisons de correction mettaient un point d'honneur, un sadisme compréhensible à faire trimer ces « mous » et ces « objecteurs de conscience » et à leur faire connaître les habitudes du milieu. Ainsi, le dernier des Aryens, celui qui était tombé au plus bas de l'échelle sociale, — si l'on veut admettre qu'échelle sociale il y avait encore, dans ce pays aux valeurs humaines renversées — servait la Grande Allemagne de son mieux, en devenant le tortionnaire des Européens récalcitrants à l'ordre nouveau. Invention diabolique, germée dans un cerveau d'S.S. ! L'idée était parfaite, ce fut un réel succès, les performances aux chantiers en sont les preuves incontestables, le nombre des cadavres témoigne de la valeur coercitive de cette méthode moderne de rééducation politique ! Et que l'on ne vienne pas nous dire que c'était là un pur hasard, suite d'erreurs inévitables dans un pays où le nombre des internés dépassait à certains moments le million ! — Que non. — En parcourant les listes des milliers d'internés, l'on constate, en

effet, que le « B.V. » revient sur chaque page de chaque liste nominative, dans une proportion voisine de 1/50, et avec une régularité dont seul le cerveau organisateur allemand a le secret.

Fort de cette organisation qui avait fait ses preuves dans tous les camps de tortures, les S.S. de surveillance n'avaient guère à intervenir pour faire hâter le travail. La somme de travail à fournir était simplement fixée à l'avance, avant le départ du camp, les « Capos » se chargeaient du reste.

C'est ainsi qu'au début de la mise en exploitation de la carrière de granit, un chef de « Kommando » avait inventé un système de travaux forcés pour son équipe de trois cents prisonniers dont la moitié seulement pouvait travailler à la fois. Les équipes se relayaient toutes les trois heures et devaient extraire en ce laps de temps douze wagonnets, sinon le déficit était à combler en fin de travail et le casse-croûte supplémentaire, payé par l'entreprise, était supprimé. Ce casse-croûte se composait de 200 grammes de pain noir et de 50 grammes de saucisson par jour. Celui qui a eu faim dans les bagnes nazis, — et les confrères qui y ont passé comme moi, sont malheureusement nombreux en Alsace et dans notre grande patrie française — peut seul apprécier la portée que revêt aux yeux d'un prisonnier la suppression du casse-croûte. Le supplément n'étant pas servi à ceux restés dans l'enceinte du camp, l'on juge de l'empressement de chacun, capable de se traîner physiquement, pour aller en « Kommando ». Les maigres rations du camp chassaient littéralement dehors, à quelque travail exténuant, ces loques humaines pour lesquelles le besoin le plus primitif, celui du pain quotidien, avait repris une valeur âpre et inexorable, celle-là même que lui connurent seuls nos ancêtres des temps

préhistoriques quand le gibier faisait défaut ou que la terre devenait inhospitalière à la suite de quelque cataclysme de la nature...

Pour se débarrasser d'un prisonnier gênant, il n'y avait qu'à le désigner comme chef d'équipe, demander à ses hommes des performances inhabituelles en l'obligeant à les pousser par tous les moyens, puis à le relever de fonctions et le faire rentrer dans son équipe même comme simple travailleur : le résultat ne se faisait pas attendre, un « accident de travail » à la carrière ou au chantier mettait tôt fin à ses jours. Il était exécuté par l'un des confrères ou par le nouveau chef qu'il avait par trop poussé au travail.

De fin septembre 1940 au mois de mai 1942 les prisonniers travaillaient en commun avec les ouvriers civils recrutés dans les localités des environs par l'Office du Travail de Schirmeck, si prévenant quand le maître de la Vallée de la Bruche, S.S.-Standartenführer Blumberg, maire de Schirmeck, avait besoin de manœuvres. Ils venaient de Natzwiller, de Rothau, Neuviller, Schirmeck, Barembach. Ils ne furent même pas maltraités ! Mais à partir du mois de mai 1942, un premier groupe de cent prisonniers fut isolé sévèrement des civils. En effet, ces derniers rendaient à ceux-là des services que les gardes S.S. voyaient d'un mauvais œil. C'étaient des lettres passées en fraude, des casse-croûte ramassés parmi la population et distribués sous le nez des gardes, c'étaient aussi des entretiens plus ou moins inoffensifs avec ces hommes échoués là dans l'ignorance absolue de leur sort et même du lieu où ils se trouvaient. Pour en finir avec cette situation, susceptible de compromettre gravement l'œuvre de rééducation entreprise par le peuple des Maîtres, les ouvriers civils furent renvoyés vers la fin du mois de juin

1942, à l'exception de ceux de langue allemande. Ce fut, bien entendu, une faible minorité dans ce pays de langue française et d'un patriotisme à toute épreuve qu'est la Vallée de la Bruche. Le chef du « Kommando » de la carrière fut à l'époque Buttner, de Fribourg-en-Brisgau, ses « Rottenführer » étaient Wagner, un individu inoffensif, et Witzig, de Lörrach-en-Bade, ce dernier d'une cruauté de brute, produit naturel d'un régime de terreur.

C'est sur les chantiers de la nouvelle route reliant Rothau à la carrière de granit du Struthof qu'eurent lieu les premières cruautés connues par des témoins oculaires. Les victimes étaient des hommes de la section disciplinaire, composée en majeure partie de Russes et de Français. Leur chef d'équipe était Bollmann. Les prisonniers étaient traqués au travail au point de ne plus pouvoir marcher. Or, dès qu'ils ne fournissaient plus de travail « suffisant », il ne leur était plus fourni de rations alimentaires. Le médecin du camp avait ordre de refuser l'entrée de l'infirmerie aux prisonniers de la Section disciplinaire. Il fallait donc qu'ils se rendent au travail, quel que fût leur état physique. Exténués de fatigue, affamés, sans consolation d'aucune sorte ni d'aucun côté, ces malheureux, traînés le matin sur le chantier, y restaient couchés à même la terre, exposés à toutes les intempéries, puis étaient à nouveau portés ou traînés au camp le soir. Ceux qui travaillaient, passaient d'autres épreuves. Une pratique fort en vogue à l'époque consistait à donner au prisonnier déchargeant sa brouette au bord du talus abrupt, un coup de pied qui l'envoyait rouler au bas de ce talus. Celui-ci ayant été désigné d'avance comme zone interdite, la sentinelle la plus proche abattait le malheureux et le délivrait ainsi de ses souffrances. Il m'a été affirmé à ce sujet que cette belle route de montagne, aux

lacets pittoresques, comprendrait des sections où chaque mètre a coûté la vie à l'un de ces malheureux, Français pour la plupart.

Au cours de la relation de faits particuliers, nous aurons l'occasion de revenir sur les atrocités commises à certains moments et sur des chantiers déterminés.

RÉGIME DISCIPLINAIRE. — PUNITIONS.

EXÉCUTIONS.

S'agissant d'un établissement de travaux forcés réputé parmi les plus sévères de la Germanie nouvelle, il est du plus haut intérêt de connaître les moyens de coercition officiels mis à la disposition du *Commandant du camp*. En ce qui concerne le chapitre des cruautés et des spécialités inventées et appliquées au camp de Natzwiller, nous apprendrons à les connaître dans la deuxième partie de cet ouvrage, traitant des faits précis et des témoignages directs que nous avons pu recueillir sur place.

Le détenu qui devait être puni, était l'objet d'une *attention minutieuse et intéressée*. Un état signalétique en bonne et due forme était établi par les bourreaux. Cet état comprenait trois parties :

- a) Etat civil et relation succincte de l'acte répréhensible;
- b) Notification de la peine prononcée;
- c) Corrections corporelles et phases de leur exécution.

LE CAMP DU STRUTHOF

37

La partie principale intéressant l'état civil, était le tableau qui indiquait la catégorie dans laquelle était classé le détenu. Il était libellé comme suit :

Raisons de détention préventive.

Politique.	Homosexuel.
Politique récidiviste.	Emigrant.
Criminel de droit commun.	Expulsé politique.
Secte religieuse (objecteur de conscience).	Asocial (craint le travail).
Crime racial.	Interné par « mesure d'assistance » (1).

Peines du premier degré.

Les peines « officielles » étaient les suivantes :

- Avertissement avec menace de punition.
- Travail supplémentaire en dehors des heures normales de travail, sous la surveillance d'un sous-officier S.S.
- Défense, pendant une période donnée, d'expédier ou de recevoir des lettres privées.
- Suppression du repas de midi pendant un certain nombre de jours, sans diminution du rendement du travail.
- Mutation à la compagnie disciplinaire pour une période donnée ou jusqu'à nouvel ordre.
- Couchette dure après le travail régulier de jour pendant un certain nombre de nuits.

Peines du cachot.

a) Premier degré (moyen) :

pendant trois jours avec couchette en bois dans une cellule claire, nourri au pain et à l'eau, avec nourriture entière tous les quatre jours.

b) Deuxième degré (sévère) :

jusqu'à quarante-deux jours avec couchette en bois dans une cellule obscure, nourri au pain et à l'eau, avec nourriture normale tous les quatre jours.

c) Troisième degré (rigoureux) :

jusqu'à trois jours, sans possibilité ni de s'asseoir, ni de se coucher, dans une cellule obscure, même régime alimentaire que ci-dessus.

Peine de la correction corporelle.

Le nombre de coups de fouets variait officiellement entre cinq et vingt-cinq. Avant leur administration, le médecin S.S. avait obligatoirement à donner son avis et indiquer si le détenu était en état de supporter le châti- ment. Les prescriptions minutieuses élaborées par des cer- veaux méthodiques, qui ont poussé le raffinement de la cruauté à un rare degré de perfection, méritent d'être retenues. Les voici :

Après l'examen médical, les coups doivent être admi- nistrés très rapidement l'un après l'autre, en comptant haut,

et en se servant d'un fouet à lanière de cuir unique. Défense absolue de déshabiller le prisonnier ou de découvrir certaines parties du corps. Il doit être couché librement sur un banc (photo n° 3) sans être attaché. Les coups doivent être assenés uniquement sur les fesses et le haut des cuisses. Après le châtement, le prisonnier ensanglanté retournait à sa baraque et au travail. La peine devait être administrée par des sous-officiers S.S. Mais, en fait, les prisonniers étaient toujours, même pour les exécutions, les bourreaux de leurs compagnons de misère. Nous avons eu sous les yeux des documents revêtus des signatures de ces misérables, qui avaient châtié leurs camarades. Il est vrai que les individus utilisés pour ces sortes de besognes étaient choisis en majeure partie parmi les fameux « B.V. », les criminels de droit commun, aryens de bonne souche, déchets de la race des maîtres, mais bons encore pour prendre part à la grandiose œuvre de rééducation et de reconstruction entreprise en Europe par le Nazisme et tout indiqués pour inculquer les bons principes à ces récalcitrants et ces révolutionnaires aveugles, qui s'opposaient aux nouveaux principes si brillamment exposés dans les écrits du Führer, des Goebbels, Rosenberg et autres « théologiens » de l'ordre nouveau.

Enfin, *last but not least*, la peine du châtement corporel proposée par le Commandant du camp devait être sanctionnée avant son application par l'autorité suprême placée à la tête des camps de concentration, et qui avait, à titre d'indication, l'adresse suivante :

S.S.-Wirtschafts-Verwaltungshauptamt
 Amtsgruppenchef D- Konzentrations lager-
 à Oranienburg.

Il en découle qu'aucun prisonnier des 15/20 camps de concentration de la Grande Allemagne ne subissait de châtimeut corporel sans y être condamné en bonne et due forme par un tribunal central suprême! Garantie de premier ordre contre l'arbitraire d'un commandant trop sévère! — Garantie, en effet, mais pour les peines seulement prévues par le règlement. Pour les autres, allant jusqu'à l'exécution du « prisonnier en fuite » (« auf der Flucht erschossen »), les petits chefs locaux étaient seuls compétents, et, selon les renseignements en notre possession, ils en ont fait ample usage. Nous citerons quelques détails dans un chapitre suivant.

Citons au hasard quelques faits qui donnent une idée de la catégorie de peines prononcées pour des délits donnés :

1. *Prisonnier N° 4031*, condamné de droit commun : 10 coups de fouet pour avoir fait le trafic de lettres sans passer par la censure du camp.

2. *Prisonniers N^{os} 78.951 et 40.549*, le premier condamné de droit commun, le second « asocial », condamnés à la même peine pour avoir fait dans l'enceinte du camp le troc de souliers de cuir volés contre des denrées alimentaires.

3. *Prisonnier N° 14.034*, Russe politique, pour avoir accepté du pain provenant d'un paquet volé à un autre prisonnier, 5 coups de fouet.

4. *Prisonnier 21.178*, Russe politique, pour avoir dérobé des victuailles dans un paquet destiné à un autre prisonnier, 10 coups de fouet.

5. *Prisonnier N° 16.655*. — Polonais politique, 15 coups pour avoir accepté des cigarettes offertes par des civils près du camp de travail de Wesserling.

6. *Prisonnier N° 166.520*, Russe politique, 10 coups pour avoir cousu dans sa casquette la somme de 700 marks.

7. *Prisonnier N° 180.928*, Russe politique, 15 coups pour avoir volé le paquet d'un autre prisonnier pendant la nuit.

8. *Prisonnier N° 14.859*. — Croate politique, 15 coups pour avoir remis des lettres privées à un civil en vue de leur expédition à sa parenté.

9. *Civil du camp de travail de Schömberg (Wurttemberg)*, a été arrêté par la police locale sur demande du « S.S.-Oberscharführer » et incorporé pour quelques mois parmi les détenus stationnés sur place, à titre d'exemple, pour avoir effectué le trafic de lettres pour un prisonnier.

10. *Prisonnier 14.919*, Suisse politique, 20 coups pour avoir tenté de fuir, sous prétexte d'avoir eu faim.

11. *Prisonnier 191.485*, Polonais politique, 20 coups pour avoir tenté de fuir en se rendant au lieu du travail, et avoir volé un pain entier au moment de la fuite. Déclare avoir ainsi agi parce qu'un prisonnier lui avait volé ses souliers pendant la nuit, de sorte qu'il était obligé, fin septembre, de marcher nu-pieds, et qu'en plus il souffrait de la faim.

12. *Prisonnier 7.212*, condamné de droit commun allemand, 20 coups pour avoir pris la fuite en empruntant un wagonnet de la carrière. A détruit ses habits de forçat et a volé des habits civils au cours de l'escapade.

13. *Prisonniers N°s 5.410 et 14.846*, Polonais politiques, 25 coups chacun, pour avoir pris la fuite, avoir dérobé des fruits et des habits civils provenant d'un épouvantail.

14. *Prisonnier* 16.442, Polonais politique, 25 coups pour avoir tenté de fuir.

15. *Prisonnier* 23.024, Russe travailleur civil, 25 coups pour avoir pris la fuite.

Ces quelques cas, cités au hasard, jettent une lumière nouvelle sur la façon dont la justice est rendue sous le régime nazi. D'un côté tout un appareil compliqué à mettre en marche pour obtenir la condamnation du châ-timent corporel pour un évadé, de l'autre côté, des exécutions en masse, la pendaison d'un évadé repris, le passage à la chambre à gaz de femmes juives et de tzi-ganes, de « terroristes » français classés dans la catégorie N.N. des condamnés à l'avance. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

DEUXIEME PARTIE

QUELQUES FAITS ET PRÉCISIONS

Témoignages et récits de prisonniers évadés, surveillants S.S., témoins oculaires et membres de la Résistance et des F.F.I. de la Haute-Vallée de la Bruche.

Nous venons de passer en revue la vie du camp telle qu'elle a pu être reconstituée sans peine d'après les témoignages de toutes sortes recueillis sur les lieux. La lecture de ces généralités, si elle peut donner une idée approximative de la somme de souffrances endurées par ces malheureux, ne saurait remplacer les témoignages et faits précis venus à notre connaissance. Nous allons essayer, sans suivre un schéma par trop rigide, de présenter au hasard des faits intéressants, et de conduire le lecteur sur les lieux mêmes en lui faisant visiter les baraques, l'enceinte, les lieux de travail et de souffrance représentés sur un croquis accompagné d'une notice descriptive.

Le camp de concentration du Struthof, connu par les Allemands sous le nom de » Natzwiller », n'était, en somme, qu'un rouage de cette machine de tortures inventée par Himmler et ses acolytes, alimentées sans relâche, et par fournées allant en augmentant de mois en mois, par la Gestapo aux tentacules multiples, fourbes, secrètes, s'étendant au temps de la Grande Allemagne du Golfe de Gascogne au Cap Nord, de Brest à Athènes, Woronesh et Grosny.

La haute direction de ce réseau de camps est à Oranienburg, au nord de Berlin. C'est de là que le chef suprême Himmler, donne ses ordres pour l'emprisonnement des victimes traquées par ses services policiers : S.D. (= Sicherheitsdienst, Sûreté spéciale), Sicherheitspolizei » (Sûreté), « Gestapo » (= Geheime Staatspolizei, Police secrète d'Etat) et autres services spéciaux conçus par quelque S.S. en quête d'avancement. De cette centrale reliée aux services extérieurs par les moyens de communication les plus modernes, télétype, radiophonie, etc., partaient les ordres et les instructions spéciales pour les Commandants de camps. Voici une liste approximative de ces camps :

Auschwitz I, Auschwitz II, Auschwitz III. Buchenwald, Dachau, Flossenbürg, Gross-Rosen, Mauthausen, Natzwiller, Neuengamme, Ravensbrück, Sachsenhausen, Stübs et le camp de travail de Herzogenbusch. Bien

entendu, de nombreux camps étaient installés dans tous les pays d'Europe récalcitrants à l'ordre nouveau. Celui de Lublin, en Pologne, a une réputation toute spéciale, par la somme des crimes et des horreurs accumulés. Il est vraisemblable que le nombre des détenus de l'ensemble de ces camps approchait du million, en admettant que certains d'entre eux comportaient plus de 50.000 prisonniers. Chaque camp avait son établissement-mère et ses services extérieurs, commandos, camps de travail, etc. Le camp proprement dit, avec son état-major, ses services d'administration, d'intendance et de surveillance, était souvent bien moins important que ces succursales disséminées à 200 kilomètres à la ronde. L'établissement-mère recevait les déchets des services extérieurs, ceux des prisonniers dont l'état physique ne permettait plus une utilisation rationnelle et rémunératrice sur le chantier. Encore fallait-il séparer les inaptes temporaires des « condamnés » d'avance, pour lesquels tout espoir de guérison était abandonné. Ces derniers partaient irrémédiablement à Dachau, au nord de Munich, camp du désespoir et de la mort. L'on ne s'étonnera pas, après ces détails, que les baraques d'infirmerie du Struthof, en nombre si imposant, étaient occupées en permanence par environ 1.500 malades, dont une ou deux baraques isolées, réservées aux maladies contagieuses telles que le typhus, l'érysipèle, etc.

Le Struthof comportait au 15 novembre 1944 les succursales suivantes :

- Iffezheim (dépôt d'armes des S.S.).
- Heppenheim (Institut d'essais).
- Leonberg (usines près Stuttgart).
- Schömberg (ardoises bitumeuses).
- Erzingen (ardoises en Wurtemberg).

Schörzingen (essence synthétique).
 Frommern (ardoises bitumeuses).
 Bisingen.
 Dautmergen.
 Neckarelz (service spécial S.S.).
 Geislingen (usine métallurgique).
 Vaihingen.
 Walldorf (Franfort-s.-Main).
 Metz (chantiers des S.S.).
 Peltre, Moselle (chantiers des S.S.).
 Wesserling, Haut-Rhin.
 Longwy (mines et usines « Minette »).
 Neckargartach.
 Kochendorf.
 Katzbach (Adlerwerke).
 Bensheim.
 Haslach.
 Wasseralfingen.
 Ellwangen.
 Spaichingen.
 Mannheim (Daimler-Benz).
 Echterdingen.
 Heilfingen.
 Hessental.
 Obernai (Ecole S.S. des transmissions).
 Sainte-Marie-aux-Mines, Haut-Rhin (ateliers de constructions souterrains Grosskellerei).

La dernière de ces créations mérite un intérêt particulier, d'autant plus qu'elle était installée sur cette vieille terre d'Alsace qui a dû payer un tribut sanglant inestimable aux hordes venues de l'Est pour libérer les « frères de race » dont, malheureusement, une infime part enten-

dit l'appel du sang et se fit complice des bourreaux venus à la suite de la victorieuse « Wehrmacht ». Aucun drapeau à croix gammée, ni dans nos villes, ni dans nos villages n'accueillit les « libérateurs », porteurs de l'ordre nouveau européen.

L'établissement fondé à Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin) s'appelait « Elsässische Grosskellerei », Grandes caves alsaciennes. En fait, il s'agissait d'une entreprise de constructions mécaniques et de montage, construite sous terre, partiellement dans le tunnel désaffecté de la ligne de chemins de fer Sélestat-Saint-Dié. La construction et la mise en marche de cette usine se firent en un temps record. Au début du mois d'août 1944, le nombre de prisonniers employé s'élevait à environ six cents. Il était prévu d'en porter le nombre à trois mille pour le début de l'année 1945. Mais ces splendides plans n'eurent qu'un début d'exécution : un ordre partiel d'évacuation au début du mois d'octobre 1944 ordonna le transfert des prisonniers spécialisés au camp de Dachau.

Pendant la période précédant la libération de l'Alsace, l'effectif du camp du Struthof oscilla entre 16.000 et 22.000 détenus, y compris ceux des détachements extérieurs. Au moment de l'évacuation, il y eut quatre transports par fer, partis de la gare de Rothau (Bas-Rhin) et comprenant chacun environ 1.200 à 1.500 hommes. La dernière situation d'effectifs date du 21 novembre et accuse 20.631 détenus. A ce moment, la situation était plutôt tendue, puisque le col de Saales était déjà dépassé par les hommes de la vaillante III^e Division américaine, nos libérateurs. L'effectif normal prévu pour le camp proprement dit était fixé à 3.000, le nombre maximum à 4.200. Néanmoins, il arriva que 6.000 prisonniers se trouvaient entassés dans les baraques trop petites, com-

portant à peine la moitié du nombre de couchettes nécessaires. Point n'est besoin d'expliquer qu'à certains moments des milliers de dormeurs couchaient la nuit à même la terre, sur et sous les tables, les bancs, les lits, et dans les coins des baraques brunes.

D'où venaient ces malheureux? — Tous les pays de l'Europe fournissaient leurs contingents permanents, continuellement alimentés par de nouveaux arrivants.

Sur un chiffre total de 18.000 détenus, on comptait par exemple au mois de novembre 1944 :

Polonais	9.300	Russes	2.900
Allemands	800	Italiens	750
Lithuaniens	470	Yougoslaves	300
Néerlandais	200	Belges	150
Norvégiens	100	Tchèques	80
Lettons	40	Espagnols	35
Croates	10	Albanais	8
Serbes	5	Anglais	5
Roumains	1		
		Français	1.900
		Hongrois	500
		Lorrains	300
		Luxembourgeois	130
		Alsaciens	60
		Sans nationalité	30
		Suisses	6
		Danois	1

Sur ce total de 18.000 détenus, les condamnés politiques comptaient pour environ 12.000. Les autres se décomposaient comme suit :

— 5 membres de sectes religieuses et objecteurs de conscience (Bibelforscher), dont 4 Allemands et un Néerlandais.

— 13 homosexuels dont 12 Allemands et 1 Alsacien.

— 18 condamnés de la » Wehrmacht », Allemands.

— 3 prêtres, dont 2 Français et 1 Alsacien.

— 6 Espagnols « rouges ».

— 2.000 ouvriers civils étrangers, évadés et repris, dont 1.200 Polonais, 600 Russes, 150 Français.

— 3.700 Juifs, dont 2.700 Polonais, 500 Hongrois et 460 Lithuaniens.

— 200 « asociaux » (refus de travailler), dont 120 Allemands, 66 Italiens, et 13 Polonais.

— 340 criminels de droit commun, dont 300 Allemands et 30 Polonais.

— 27 relégués, dont 24 Allemands.

— 74 Bohémiens allemands (tziganes).

— 205 prisonniers de guerre russes.

Le nombre des nouveaux venus par quinzaine variait entre 2.500. Le nombre « officiel » des morts dans la seule période du 1^{er} au 15 novembre 1944 est de 101 (mort naturelle) et de trois cas de mort anormaux. Pendant la même période 21 détenus avaient pris la fuite. Nous reviendrons sur les exécutions en masses qui ont eu lieu au moment de l'évacuation du camp, du 20 au 22 novembre 1944.

A présent que nous connaissons l'organisation et les catégories de détenus, nous allons entreprendre, en nous aidant du croquis et de la notice descriptive, une visite rapide sur place du camp de Struthof et de ses dépen-

dances. Il appartiendra à des enquêteurs qualifiés de faire une visite analogue aux « succursales » et services extérieurs installés dans toute l'Allemagne, quand nos troupes victorieuses auront libéré tous ces malheureux, déportés au dernier moment, juste à la veille de la libération du sol vosgien, face au Donon, où le patriotisme est si ardent et la foi en une destinée meilleure de la France, si vive.

VISITE AU CAMP

Comment se présentait le camp de Natzwiller lors de son évacuation en Allemagne en novembre 1944 (voir croquis en tête du volume).

Le camp comprenait les quatre parties suivantes :

- A. Le camp de concentration proprement dit (Lager).
- B. Le Struthoff (ancien Hôtel de Tourisme).
- C. La ferme Idoux.
- D. La carrière et les ateliers de constructions mécaniques (Junkers).

Ainsi qu'il ressort du croquis ci-joint, les différentes parties du camp étaient agencées de la manière suivante :

A. Camp de concentration proprement dit.

1. Baraque d'infirmerie, dont deux isolées pour détenus en quarantaine, la désinfection, épouillage, tonte des cheveux.
2. Cuisine.
3. Baraques de prisonniers.
4. Crématoire, douches et chambre spéciale de « désinfection ».

52

LE CAMP DU STRUTHOF

5. Cellules (Bunker).
6. Poste de police.
7. Tourelles de guet
8. Dépôt de munitions.
9. Chenil (chiens de garde).
10. Poste de commandement;
11. Baraques de troupes (Gardes — S.S.).
12. Ateliers.
13. Dépôt de charbon.
14. Habillement pour prisonniers.
15. Effets civils en dépôt.

B. *Struthof (ancien Hôtel de Tourisme)*.

1. Cantine pour troupe.
2. Cuisines.
3. Salles de récréation.
4. Bureaux et chambres individuelles de S.S. gradés.
5. Garages et parc automobile.
6. Chambre à gaz.
- 6a Fondations de l'ancien four crématoire.

C. *Ferme Idoux.*

Chambres individuelles occupées par quelques S.S.

D. *Carrière et ateliers de constructions mécaniques.*

1. Transformateur d'électricité.
2. Ateliers.
3. Dépôts.
4. Compresseur à air.
5. Salles de repos.
6. Halls de montage.

7. Dépôt d'explosifs pour la carrière.

8. Réservoir d'eau.

9. Conduite d'eau.

Les enceintes barbelées comportent intérieurement des fils barbelés montés sur isolateurs et parcourus par un courant électrique à haute tension.

*
**

L'entrée du camp se trouve à l'angle sud-ouest; une simple barrière à deux battants, à claire-voie, faite de fil de fer barbelé. Devant l'entrée, le poste de police pour les S.S. de garde. L'on pénètre par une route soignée, couverte de gravier fin et finissant en pente douce devant le crématoire, situé dans la partie la plus basse de l'enceinte.

Le piéton emprunte les chemins intérieurs, coupés de plusieurs séries de marches d'escaliers, permettant de descendre les talus raides qui séparent les terrasses plates sur lesquelles se dressent les baraques brunes (photos n° 4 et 5).

A 1.

A gauche, en entrant, le *quartier de l'infirmerie*, toute une série de baraques dans lesquelles agonisaient les malades et mouraient les détenus exténués de fatigue et de privations. Il y avait un médecin S.S.; il y

avait également des médecins-internés et des infirmiers-internés qui osaient soigner certaines catégories de prisonniers. Les Luxembourgeois, en général, les ressortissants de pays neutres, jouissaient de certaines faveurs qu'ignoraient bien entendu les Français N.N. (terroristes!), les Russes, les Polonais et les Yougoslaves qui étaient poursuivis par la haine germanique. Comme il a déjà été dit, les médicaments étaient fort rares. Le prisonnier malade n'avait qu'un médecin : sa propre constitution, qui le condamnait d'avance ou reprenait le dessus après la crise. Toutefois, fort rares étaient ceux qui arrivaient à résister plus d'un an à ce régime de travail forcé et de nourriture abjecte. Ainsi, le « matériel humain » se renouvelait en moins d'un an, faisant la place aux nouveaux venus, puisés à pleines fournées de Gestapo parmi les populations récalcitrantes à l'ordre nouveau. En fait, ce renouvellement s'opérait à un rythme bien plus rapide encore, car les cas de morts non naturels dépassaient par moment le nombre des décès par suite de maladie.

Il y avait en permanence de 1.200 à 1.500 malades. Le chapitre le plus triste est celui des épidémies. Il arrivait qu'un convoi entier de plusieurs centaines de prisonniers fût contaminé et mis en quarantaine. C'étaient le typhus (Fleckfieber) et l'érysipèle (Gesichtsrose) qui faisaient les plus gros ravages. Bien entendu, les cas d'infections bénignes, de coliques, d'affections des voies digestives et de tuberculose à tous les stades étaient fort nombreux, ils étaient dus à la nourriture insuffisante. Une à deux baraques étaient affectées en permanence aux isolés. Leur infirmerie spéciale N° 11 était entourée d'une enceinte barbelée que nul ne pouvait franchir. Ceux qui y rentraient n'avaient plus aucun contact avec le monde extérieur, s'il est permis de qualifier ainsi un camp de

concentration. Le silence de la mort y régnait. Les détenus se soignaient eux-mêmes; la diversité des races, la présence voulue d'éléments criminels parmi ces malheureux traqués, rendaient toute entente difficile, sinon impossible. Les condamnés politiques, donc l'immense majorité, venus des milieux de la résistance des différents pays d'Europe, intellectuels, artisans, fermiers, étudiants, fonctionnaires, devaient souffrir horriblement de cette situation. Même les maigres rations quotidiennes étaient glissées à travers les enceintes, pour éviter tout contact avec ces morts vivants. Il nous vient à l'esprit, à ce sujet, les images des lépreux bibliques ou les relations médiévales des pestiférés qui poussaient à travers nos cités mornes leurs râles de désespoir.

Une prescription très sévère fut édictée lors de l'épidémie de mi-novembre 1943. A partir de ce moment, la baraque N° 5 fut réservée aux sujets atteints de maladies contagieuses graves. Cette baraque ne désemplissait plus. Le chlorure de chaux était fort en vogue dans ces baraques. Une ample provision s'en trouvait partout et, bien entendu, au crématoire. Il sera dit que tout ce que faisaient ces bourreaux l'était avec méthode et en respectant les règles essentielles de l'hygiène.

Nous avons appris le cas d'un transport de 700 prisonniers venus en octobre 1944 du camp de Sachsenhausen et destinés au camp de Natzwiller, « Commando » de Kochendorf, et qui comptait à son arrivée quatre malades du typhus. Dans le courant de la journée il y en avait vingt-deux, et le lendemain quarante, dont douze cas d'érysipèle. Le convoi fut isolé, les malades séparés du reste et logés dans une tente dressée dans l'enceinte du camp. Ceci se passa au mois d'octobre. L'on peut se faire une idée du sentiment d'abandon et de solitude qui

devait s'emparer de ces condamnés, ces fiévreux couchés sous leur tente, abandonnés à leur sort.

L'unique mesure prise par Buttner, S.S.-Oberscharführer — et qui correspond d'ailleurs exactement à ce que nous attendions en pareille circonstance — fut de faire vacciner sans délai... la troupe S.S. de garde. Où donc prendre aussi, par ces temps de restrictions, le vaccin nécessaire aux forçats du régime nazi?

La quarantaine à laquelle furent soumis les 700 prisonniers fut relevée après vingt-cinq jours. A partir de ce moment, les détenus reprirent le travail au chantier. Il est vrai que le rendement n'était pas encore ce qu'attendait le chef du détachement, qui se plaignait amèrement que la moitié des prisonniers manquaient de chaussures. Ceci les obligeait à se passer les chaussures entre eux avant de se rendre au travail, les prisonniers au repos restant en chaussettes ou le plus souvent pieds nus. Le chef S.S. attribua même à cette situation les nombreux cas de fièvre et de grippe survenus parmi ses « protégés ».

A la. Baraque de désinfection. Epouillage et tonte des cheveux.

Faisant suite aux baraques d'infirmerie, une baraque morne et froide, sans plancher, comportant dans un coin un amas de cheveux de toutes nuances, cheveux d'hommes, boucles de femmes et même des tresses entières. Dans l'autre coin, des chaussures de prisonniers, sabots à peine dégrossis, quelques hardes crasseuses. Au milieu, une grande chaudière chauffée à la vapeur, servant à la désinfection des habits de pri-

sonniers. A part la note lugubre jetée dans cette sorte de hangar par les cheveux amoncelés, on a l'impression nette qu'ici, au moins, l'installation était montée sans arrière-pensée et qu'elle n'était certainement pas destinée à la torture. Pour une fois, on sort sans qu'un frisson de terreur ou de dégoût vous secoue.

A 2. Cuisines pour prisonniers.

Cette construction semi-rigide se trouve dans l'angle sud-est du camp, face à l'entrée. C'est la deuxième et dernière des constructions « inoffensives » dans l'enceinte du camp. Elle comporte jusqu'à des glacières, de grands bains-marie, une installation-type d'un de ces « Werkküchen » (cuisine d'usine) en vogue dans le Reich de Hitler, où les repas, les jeux et les amusements devaient se faire en commun en signe de camaraderie et pour prôner la communauté cimentant toutes les classes sociales.

Comme il a été dit, n'était pas cuisinier qui voulait.

Une catégorie de favoris, en majorité des Luxembourgeois, était affectée à cette « sainte » cuisine, rêve de tout prisonnier, puisque la faim les tracassait sans relâche. A la tête trônait un S.S.-« Unterscharführer ». Il profitait de cette situation pour enlever tout ce qui pouvait servir à lui-même et à ses complices. Des rations entières de certains produits furent détournées au détriment de ces misérables, toujours affamés. Un témoignage direct, provenant d'un de ces anciens cuisiniers évadé; nous apprendra de quelle façon furent effectués ces détournements.

A 3. Baraque de prisonniers.

Tout le monde les connaît, ces baraques brunes, fabriquées en série par quelque industriel de Cologne ou d'autre part, utilisées dans tous les coins d'Europe par les formations para-militaires nazies, dans les camps de travail pour ouvriers civils, les camps d'entraînement des jeunesses hitlériennes et autres institutions propres à cimenter la communauté.

Elles sont partagées en deux grandes pièces avec quelques bancs, tables et des couchettes superposées deux à deux. L'effectif normal d'une baraque était de 150 à 250, mais il arrivait couramment que 450 à 750 prisonniers y fussent entassés. Aux dormeurs de chercher un endroit à même le plancher, pour donner à leurs membres harassés quelques heures de repos, à la lumière crue des phares allumés toute la nuit, perçant par les fenêtres grillagées.

En hiver, les baraques étaient généralement chauffées. La discipline intérieure était du ressort des deux chefs de chambrée et du chef de baraque, dont les attributions — et la responsabilité — étaient fort étendues.

A 4. Le crématoire et les douches.

Seule l'aberration, fruit de dix ans de régime « himmlérien » a pu faire naître dans l'esprit du constructeur nazi l'idée de combiner dans une construction unique les douches et le crématoire. Nous nous trouvons là en face d'un cynisme qui nous laisse perplexe et confondu.

Le croquis ci-dessous donnera une idée de l'aménagement de cette construction répondant à un triple but : hygiène, interrogatoires et tortures ; enfin exécution, autopsie et incinération des victimes.

Le bâtiment est bien conçu et répond aux exigences de la vie moderne et du travail en série. Situé dans l'angle nord-est du camp, il est quelque peu soustrait aux regards des curieux, et présente d'ailleurs au camp sa façade honorable, les douches. Douches et crématoire sont séparés par une cloison entière, dans laquelle est pratiqué un guichet à fenêtre glissante. Dans la moitié nord sont installées les douches.

Le grand hall où sont aménagées d'innombrables patères pour accrocher les habits, des douches spacieuses et quelques baignoires, n'a rien d'anormal, si ce n'étaient ces pièces adjacentes, aboutissant sur un long couloir, et portant les inscriptions suivantes en allemand : 1. Accessoires (ustensiles de désinfection, chlorure de chaux, etc.) ; 2. Médecin ; 3. W.-C. En plus, une pièce en ciment armé construite d'un bloc, d'une hauteur d'à peine deux mètres, munie d'une porte étanche semblable à celles utilisées dans la défense passive contre les gaz, occupe le milieu du hall des douches sur une surface d'environ 12 mètres carrés. Une inscription au-dessus de l'unique porte d'entrée :

« Chambre de désinfection. »

A l'intérieur, une centaine de crochets scellés dans le plafond en ciment, semblables aux installations utilisées dans les boucheries de quelque importance. La pièce comportait trois orifices seulement. Un premier était l'aboutissement d'une tuyauterie d'environ 15 centimètres de dia-

mètre, provenant d'un gros four à coke installé dans une pièce voisine, mais sans communication avec les douches. A même le tuyau était montée une forte soufflerie mue par un moteur électrique, le tout desservi à partir de la section N° 3 de ce bâtiment mystérieux. Un deuxième orifice donnait accès à un tuyau de poêle ordinaire, également installé en dehors des douches, dans la même partie où l'on accède par la porte ouest. Enfin, une étroite cheminée de départ, à verrouillage, partait du plafond de la « chambre de désinfection ».

Toute la pièce est noircie à l'intérieur, tel un fumoir. Un homme debout peut à peine s'y tenir. La porte, bien qu'étanche, n'est pas renforcée, de sorte qu'il n'est pas possible que des condamnés aient été simplement renfermés dans cette pièce pour attendre leur mort par intoxication au moyen de gaz carbonique et d'oxyde de carbone. Pourtant, cette installation ne prête à aucune équivoque. Personne n'a pu nous renseigner sur l'usage qui a été fait de cette invention infernale. Les murs noircis témoignent d'ailleurs d'une utilisation fréquente. Des âmes « sentimentales » sont d'avis que les cadavres, en attendant d'être incinérés, furent conservés dans cette pièce par mesure d'hygiène, surtout lorsqu'il s'agissait de décès à la suite de maladies infectieuses. Pourtant, des gens mieux renseignés, sans avoir été témoins oculaires, affirment que les prisonniers furent bien introduits vivants dans cette pièce, les mains liées derrière le dos, puis suspendus par les poignets à ces fameux crochets scellés dans le plafond en deux rangées impeccables. Je me suis d'ailleurs assuré que chacun de ces crochets était en état de porter le poids d'un homme. Comme aucun prisonnier n'est jamais revenu de ce lieu de torture et de mort, et qu'aucun des S.S. assermentés, munis de leurs cartes spé-

ciales d'entrée au camp n'est encore tombé entre les mains de la justice, il ne nous est pas possible de nous prononcer nettement à ce sujet.

On nous a affirmé également que les prisonniers récalcitrants aux aveux, étaient suspendus par les pieds, la tête plongeant dans un seau d'eau ou une baignoire. Le raffinement parfois consistait à faire cette opération sur l'enfant du prisonnier, celui-ci assistant à la scène, de façon à lui extraire des aveux.

Le crématoire. — Par décence, l'entrée du crématoire se trouve au nord, c'est-à-dire exposée vers la forêt muette de Barembach, une sapinière sauvage et sombre, où se hasardaient seuls, avant l'arrivée des hordes teutonnes, quelques promeneurs en quête de solitude ou un villageois cherchant des champignons.

Le crématoire fut la marotte des bourreaux S.S. Point de rapport écrit au sujet de l'installation d'un camp nouveau ou d'une succursale extérieure, qui ne parlât du projet de construction d'un crématoire. Pensez donc! un crématoire! Plus de tombes lugubres, plus de trace autre qu'une poignée de cendres éparpillée à la brise ou répandue sur les prés de la ferme Idoux, dont les habitants virent avec horreur les déchets blancs d'os calcinés recouvrir leur propriété.

Il y a même une histoire de crématoires! En effet, les premiers mois de l'installation du camp, alors que quelques centaines de prisonniers seulement le peuplaient, le besoin d'un crématoire n'était pas très pressant. Les quelques morts du début furent transportés chaque semaine par camion à Strasbourg-Robertsau, où eut lieu l'incinération dans l'établissement de la ville. Il ne nous a pas été possible de savoir où et comment furent conser-

vés les cadavres jusqu'au moment de leur expédition par voiture. Toujours est-il que les morts furent brûlés régulièrement, et que leurs proches recevaient sans crier gare une urne mortuaire grevée d'un remboursement variable, généralement d'une centaine de marks, dont le montant était vraisemblablement fixé selon la « tête du client ». Il en était sans doute comme au camp de Schirmeck qui retenait sur la somme que le détenu avait sur lui un montant variant de 10 à 30 %, porté aux écritures sous le chapitre « don volontaire aux œuvres sociales du parti nazi ». Mon passage à Schirmeck me coûta ainsi une somme approximative de 100 marks.

Quand le nombre des prisonniers augmenta à une cadence de plus en plus rapide, il fallut un crématoire. On amena sur place l'un de ces crématoires mobiles qui firent l'orgueil des troupes allemandes dans la campagne de France, puis, après quelque temps, l'on construisit un crématoire en maçonnerie, juste en face de l'hôtel, et dont les fondations sont encore visibles actuellement (N° B 6 a). Les travailleurs civils arrivant le matin virent fumer le crématoire et rapportèrent au village, le soir à leur retour, qu'une fournée de prisonniers morts naturellement ou assassinés, venait à nouveau d'être réduite en cendres. Bien des gens haussèrent les épaules durant de longs mois et n'y voulurent pas croire.

Ce premier crématoire rudimentaire ne permettait d'incinérer que deux cadavres à la fois. Le rendement devint nettement insuffisant quand le camp compta des milliers de détenus. Le service était effectué par deux prisonniers « volontaires » qui touchaient en plus de leur ration normale un litre de lait et cinq cigarettes par jour de travail. Il est vrai qu'ils ne chômèrent guère.

Puis vint la construction d'un crématoire modèle. Son

agencement témoigne d'une conception rationnelle et moderne. L'on ne saurait mieux faire. Visitons ces lieux lugubres.

Comme il a été dit, le crématoire était entièrement séparé des douches voisines. On y accède par une entrée unique, face à la forêt et à l'enceinte nord du camp. Un écriteau portait en gros caractères gothiques l'inscription « Krematorium ». Au-dessus de la porte d'entrée une deuxième inscription « défense absolue d'entrer ». Le fameux écriteau fut enlevé par un Américain en quête de souvenirs... L'autre inscription reste... Avant de nous rendre au rez-de-chaussée, descendons l'escalier raide en ciment qui prend à droite de la grande porte d'entrée et qui conduit dans une pièce unique souterraine, munie d'un puisard en son milieu et de rainures convergeant vers ce centre d'écoulement du sang. La porte est à double battant. Derrière chacun se tient un bourreau, revolver au poing. Les malheureux s'y rendent deux par deux, entrent dans la pièce et sont abattus d'un coup dans la nuque. D'autres arrivent et subissent le même sort. Au fond de cette cave de la mort, un amoncellement de bières en forme de brancards, bières ouvertes, bien entendu, ayant l'air si minuscule que l'on se rappelle le mot de Pascal sur l'homme, si infiniment petit. Petit, en effet, quand il est réduit comme ici à un minuscule ramassis de misère!... Ce lieu d'exécution servait en même temps de morgue. Sur le côté droit en entrant, s'ouvre une trappe d'environ 1 mètre sur 2 m. 50 communiquant avec le rez-de-chaussée. Remontons pour connaître le but de cette installation.

Nous voici au crématoire. A droite, derrière la porte, cette trappe à travers laquelle s'engage un monte-charge primitif, relié à un treuil à main. Ce treuil servait à

remonter les cadavres de la cave au rez-de-chaussée. A côté du treuil traîne une pince abandonnée, pour éviter aux desservants du four le contact avec les contaminés. Mesure d'hygiène? Sans doute.

Au milieu, se dresse le four (photos n^{os} 6 et 7), en forme de grosse chaudière. Il était chauffé à blanc au charbon, dont une réserve se trouvait dans une pièce à côté. Les cadavres étaient entassés sur une sorte de tôle concave munie de toile d'amiante, s'introduisant dans le gueulard sur une glissière. Quand les victimes étaient maigres, — et ma foi c'était l'immense majorité, — le four pouvait recevoir jusqu'à cinq à sept cadavres. Il est vrai que ceci se passait au moment du travail en série, quand les corps des malheureux exterminés s'entassaient dans la cave et la « morgue » voisines. Au début, l'on procédait avec soin et méthode. Les cendres des incinérés étaient recueillies dans des urnes mortuaires, munies de véritables étiquettes réfractaires, qui vraisemblablement étaient attachées au cou des victimes avant l'incinération.

Pour ne pas laisser perdre la chaleur du four, une double enveloppe l'entoure, contenant de l'eau. Cette eau était recueillie dans un boiler placé au fond de la pièce, boiler relié lui-même aux douches. Par un petit guichet, il était possible de communiquer de la salle du crématoire avec celle des douches.

Derrière le four, quatre solides crochets sont scellés dans le ciment du plafond. Au-dessous, bien rangés à la manière prussienne, quatre escabeaux attendaient leurs victimes. C'est là qu'eurent lieu les pendaisons en série, pas des exécutions officielles pour lesquelles tous les internés étaient rassemblés au centre du camp autour de la potence, mais les exécutions sommaires de ces misé-

rables qui ne méritaient pas même une balle. Cela se passait en série, les condamnés attendant leur tour, assistant au spectacle hideux de leurs confrères installés debout sur les quatre escabeaux, les cordes au cou, attachées aux quatre crochets, et un bourreau S.S. donnant successivement un coup de pied brutal aux escabeaux, laissant les victimes suspendues, râlantes...

Quittons ces lieux du crime et du désespoir pour finir la visite de la partie est du bâtiment. Un couloir partant de la chambre d'incinération, divise le bâtiment en deux parties. Une première pièce nous présente ses murs nus; une odeur fétide y règne. Une étiquette à la porte d'entrée indique « pièce de débarras ». Un puisard d'écoulement et des rainures de sang nous permettent sans peine d'identifier la morgue. Quand la pièce du sous-sol ne suffisait plus pour recevoir les cadavres entassés, la « morgue » recevait l'excédent. Puis c'étaient les w.-c. avec leur ample provision de chlorure de chaux; le bureau du « Herr Professor » venu de Strasbourg ou d'ailleurs pour faire les autopsies d'individus intéressants et des dissections, sans doute aussi la récupération des dents en or et autres valeurs intrinsèques; enfin, au bout du corridor, la chambre d'autopsie elle-même, aux nombreuses baies vitrées, aux dalles blanches, aux vitrines contenant les instruments chirurgicaux et comportant en son milieu la table d'opération (photo n° 8) en maçonnerie, couverte de dalles jaune crème à rainures transversales aboutissant dans la rainure collective centrale, le tout incliné savamment.

En revenant sur nos pas dans le même couloir, nous rencontrons successivement les pièces suivantes :

a) La prison-courette des détenus condamnés au service du crématoire et qui, pratiquement, n'en sortaient

plus, puisque, périodiquement, ils faisaient automatiquement eux-mêmes partie d'une de ces fournées de victimes qu'ils brûlaient jour après jour. En effet, après un laps de temps donné, ces misérables avaient trop vu d'horreurs et de crimes pour être tolérés plus longtemps. Sous un prétexte quelconque, ils étaient abattus et remplacés par des détenus, condamnés eux-mêmes d'avance par le fait même de cette désignation. Leur besogne faite, le soir, les hommes du crématoire étaient enfermés dans cette cellule lugubre, sur leurs planches dures, secoués sans doute la nuit par des cauchemars atroces, sous l'effet des horreurs de la journée, ou bien, amorphes et mornes, vivant dans une apathie de bête mourante, qui est gênée d'exposer au grand jour l'étendue de sa noire misère. Il n'y a point d'épithètes dans notre langue claire et sonore qui puisse qualifier exactement ces misérables d'entre les misérables. Par bonheur, ils ne connaissaient point leur sort, mais ils devaient néanmoins s'en douter, quand le préposé S.S. aux hautes œuvres fermait derrière eux, le soir, la porte aux grands verroux et au guichet d'observation. De leurs camarades d'infortune, ils ne voyaient plus que des cadavres. Nous ignorons si, un jour, un autre Shakespeare peindra le tragique calvaire de ces victimes ou bien si la décence humaine ne préférera couvrir cet affreux drame collectif, fantastique, du voile de l'oubli indulgent. Toutefois, que le monde nous permette, à nous qui avons suivi toutes les péripéties avec la rage de l'impuissance au cœur, de clamer bien haut au nom de la douce France martyre, notre indignation devant tant d'immondice et de crimes accumulés par un peuple poussé à la démence collective en dix ans de régime hitlérien. Qu'on nous laisse clamer notre certitude absolue, après des preuves recueillies au contact du peuple

des maîtres lui-même, dans quatre ans de calvaire alsacien, preuves qui existent par milliers, que toute l'Allemagne a toléré, sinon voulu cela. Ils l'ont tous voulu et accepté au temps héroïque des campagnes-éclair, jusqu'aux femmes et aux vieillards. Ils nous ont tous entrete- tenu des criminels de droit commun détenus dans les camps de concentration; les bourreaux S.S. eux-mêmes, soit par ignorance, soit pour dépister les interlocuteurs incommodes, vous dépeignaient les bandits de grand chemin qu'ils gardaient là-haut, et les terroristes moscovites venus de tous les pays d'Europe, après s'être rendus coupables des pires atrocités sur les intrépides et vaillants soldats de la « Wehrmacht ». Le dosage des criminels véritables dans la masse des condamnés politiques était si savamment calculé, que les prisonniers eux-mêmes y perdaient le nord, d'autant plus que l'immense majorité des détenus ne comprenaient point la langue des maîtres, alors que les condamnés de droit commun, tous Allemands, et faisant fonction de « capos » (chef de corvée) parlaient justement l'allemand.

Après cette digression, revenons au crématoire et finissons notre tournée d'inspection.

b) Tout d'abord, *une pièce pour un gardien*, vraisemblablement celui qui avait la responsabilité des détenus couchant dans la pièce voisine.

c) Ensuite, l'inévitable *bureau*. L'Allemand a besoin d'un bureau pour toute chose. Pour les choses bien organisées, telles que le crématoire de Struthof, un seul bureau faisait même modeste figure. C'est de là que partaient les urnes contenant les cendres des victimes, c'est là qu'étaient fixées les étiquettes servant à les identifier; c'est là que trônait le « comptable » des cadavres qui lui étaient fournis à un rythme qui allait en croissant.

d) A côté du bureau, une pièce contenait la réserve d'urnes funéraires (photo n° 9), bien alignées et rangées sur les rayons. Le stock trouvé lors de la libération dépassait bien le millier. Elles étaient de deux sortes : un premier modèle, datant sans doute du temps de la prospérité où les matières premières de l'Europe entière alimentaient l'industrie allemande, comportait une enveloppe métallique jaune; le modèle plus récent n'était plus qu'une sorte de pot de fleur en terre cuite, muni d'un couvercle grossier de la même matière. Toute cette chambre des urnes respirait encore une activité débordante lors d'une première visite que nous eûmes l'occasion de faire en mi-décembre 1944. Sur une table de travail on voyait un pot de colle, quelques gants grossiers, des étiquettes réfractaires numérotées et autres petits ustensiles de travail.

e) Enfin, attendant à la chambre d'incinération, se trouve la pièce contenant le combustible nécessaire à cette entreprise macabre.

Notre visite du crématoire est terminée. Sortons au grand air, pour respirer la fraîche brise qui ploie doucement les grands sapins noirs alentours. Ils ont assisté muets et insensibles aux drames humains qui se sont joués là, sous leurs cimes, ces noirs sapins du Struthof.

A 5. Les cellules (Bunker).

Comme il a été dit à un autre chapitre, les détenus condamnés à la peine de cellule étaient renfermés dans une baraque spéciale aménagée pour la circonstance. Un grand tableau à l'entrée indiquait le nombre de condamnés par catégories. Les cellules sont de trois sortes, selon

les trois degrés de peines prévues par « le règlement ». Car le paradoxe de toute cette entreprise de souffrances calculées et d'assassinat organisé est l'application rigide de quelques règles anodines qui permettent de sauver la face.

Dans une partie des cellules manquent le siège et la planche-couchette; elles sont complètement obscures. C'est là qu'expient leur peine les condamnés du troisième degré.

Toutefois, de bons poêles installés tout au long du corridor, à raison d'un par deux cellules, auraient permis de chauffer ces misérables... si jamais une âme charitable de S.S. avait eu l'idée inouïe d'y allumer du feu.

Au dire d'un témoin, ces fameux « Bunker » — comme les appelaient les Allemands, — étaient toujours bien occupés, surtout par de nouveaux arrivants que la Gestapo voulait rendre mûrs pour des aveux. Les moyens employés sont suffisamment connus en notre France martyre pour nous autoriser à passer outre.

A 6. Poste de police.

Cette petite baraque minable à l'entrée du camp était le quartier général du sous-officier de garde, appelé à faire ses rondes périodiques sur le chemin de ronde aménagé entre les deux enceintes barbelées entourant le camp. Il vérifiait la vigilance des gardes postés sur les tourelles de guet et organisait les battues nocturnes à une certaine distance du camp, à partir du milieu de l'année 1944, quand le bruit d'un coup de main projeté par le maquis vosgien sur le camp était venu aux oreilles de la « Kommandantur ». Il est vrai que ce bruit était

quelque peu fondé, puisque le croquis même, qui illustre le présent ouvrage, a été établi d'après le plan original qui devait servir pour l'attaque du camp. Le sous-chef de secteur des F.F.I. de la Haute-Vallée de la Bruche, mon ami René Stouvenel, a bien voulu consentir à me céder ce document historique pour la circonstance.

A 7. Tourelle de guet.

Qui ne les connaîtrait, ces tourelles carrées, réminiscence d'un autre moyen âge, plus humain sans doute que cette période de barbarie raffinée que nous a valu le régime hitler-himmlerien? Nous les apercevions de loin et de près en ce Schirmeck désormais célèbre pour ses deux camps, l'un de « rééducation », l'autre de « concentration ». Les phares y étaient allumés toute la nuit, inondant ces lieux de souffrances de leur lumière crue. Le reflet de ces lumières était visible loin à la ronde, selon le temps et la saison, ou bien voilé par les nuages, il nous rappelait, tel un fanal de sang, les crimes commis par cette race qui avait essayé de gagner l'Alsace par tous les moyens, et qui n'a réussi à répandre autour d'elle que dégoût et horreur sans bornes.

Les gardes postés sur les tourelles étaient munis généralement de mitraillettes, et avaient ordre de tirer sans avertissement sur quiconque franchissait la ligne de sécurité large d'environ un mètre qui s'étendait à l'intérieur du camp, parallèlement à l'enceinte, et qui était marquée de place en place par une tête de mort. Plus d'un prisonnier fut ainsi abattu d'un coup de feu, soit qu'il se jetât de désespoir contre les conducteurs à haute tension pour en finir avec une existence affreuse,

soit qu'il dépassât cette ligne par méprise ou ignorance. La mort guettait alentour les détenus du camp de concentration.

A 8. Dépôt de munitions.

Ce dépôt ne contenait qu'une petite réserve d'armes et de munitions pour les SS. gardes de camp. Les armes étaient toutes d'origine danoise et italienne; elles comprenaient des fusils, mitraillettes et mitrailleuses légères. En cas d'investissement, la garnison disposait de 300 grenades à main, si chères au guerrier teuton. Contrairement aux bruits circulant périodiquement dans la population locale, aucun endroit du Struthof n'était miné. Or, la Gestapo faisait répandre elle-même ces bruits, sans doute pour rendre plus redoutables encore ces lieux redoutés par les patriotes.

A 9. Chenil.

Devant l'enceinte occidentale, et en son milieu, s'élevait le chenil, peuplé d'une demi-douzaine de chiens bergers allemands, dressés spécialement sur l'homme. Ce n'étaient point des chiens sanguinaires par eux-mêmes et ils ne s'attaquaient normalement qu'aux mollets, après avoir essayé de renverser la victime par un saut à la gorge. Toutefois, les jeunes bêtes surtout, se prêtaient admirablement à ce jeu de cache-cache imaginé par les bourreaux préposés au service du chenil. Au début, ce fut l'« Oberscharführer » Brandauer, puis Meisenbacher. Tous les deux s'amusaient volontiers à exciter un ou plusieurs chiens contre les prisonniers se rendant au

travail, généralement sur le trajet solitaire du camp à la carrière, située à une vingtaine de minutes de marche, sur le flanc sud du rocher Louise. Cela coûtait bien des pantalons déchirés et des mollets ensanglantés. Et malheur à celui qui essayait de se défendre contre la bête excitée ! Dans ce cas, le drame finissait bien souvent par un coup de feu dans la nuque du misérable qui avait osé résister.

Tout au long de la journée l'on entendait l'aboiement de ces demi-fauves au dressage ou participant à quelque recherche de prisonniers évadés. Les S.S. qui avaient l'honneur de les soigner avaient tous pris part à un cours spécial de dressage de chiens policiers aux environs de Stuttgart.

La nourriture des chiens consistait uniquement en viande cuite, de sorte qu'il faut convenir, là également, d'une application stricte des règles humaines admises dans tous les pays civilisés. Tout allait très bien dans le meilleur des mondes, à part quelques menus dégâts comme ceux chantés dans notre célèbre « Carmagnole ».

A 10. Poste de commandement.

C'est là que trônait le bourreau en chef, maître absolu de la vie et de la mort de ses « protégés ». Et, ma foi, il ne les ménageait guère, son nom fut-il Huttich ou Kramer. Ce dernier se levait maintes fois la nuit et partait de sa villa à quelques kilomètres du camp pour faire exécuter quelques victimes « N.N. », terroristes français, prétendus, dont la seule classification dans cette catégorie équivalait pour ainsi dire à une condamnation à mort. Des détails sur l'activité véritable de ces assassins en titre ne seront vraisemblablement jamais connus.

Le personnel de bureau travaillant au poste de commandement, dont le siège était une ancienne villa particulière, se composait normalement de six gradés S.S. et de trois filles S.S. pour le service du téléphone et de la dactylographie. Un circuit reliait directement le poste au quartier général de la Gestapo à Berlin. D'aucuns prétendaient qu'une liaison directe existait également avec le « Felsenschloss » de Berchtesgaden, la forteresse soi-disant inexpugnable de Hitler en personne. Le relais s'en trouvait au bureau de poste de Schirmeck. Toujours est-il que le télétype permit de recevoir des ordres quasi-instantanés du maître-tueur Himmler ou d'un de ses collaborateurs directs à la centrale de la Gestapo, du « Sicherheitsdienst » (S.D.) ou de la haute administration des camps de concentration à Oranienburg.

Un délégué de la Gestapo était d'ailleurs stationné en permanence au Struthof pour faire passer les interrogatoires de « haute trahison ». D'autres agents de la Gestapo apparurent fréquemment, soit pour procéder également à des interrogatoires spéciaux, soit pour assurer l'exécution d'une victime qu'ils accompagnaient. Ainsi, il n'y avait pas de comptes à rendre à aucun juge ni tribunal d'Alsace ou de Prusse ou d'ailleurs.

D'autres bureaux fonctionnaient à l'ancien hôtel du Struthof (B 4), employant des S.S. et surtout des détenus dessinateurs, employés de bureaux, etc., dont le nombre total atteignit par moments la soixantaine. L'on s'imagine sans peine, en apprenant ces chiffres, de l'extension que prenait cette entreprise nazie d'esclavage.

Nous approchons de la fin de notre tournée au camp proprement dit. Il nous reste quelques baraques à visiter, d'importance secondaire.

A 11. Baraques de troupe pour la compagnie de S.S. stationnés au Struthof (160-200 hommes).

A 12. Ateliers pour la réparation du menu outillage, le coiffeur et les services accessoires pour la troupe.

A 13. Dépôt de charbon.

A 14. Habillement pour prisonniers.

Le dépôt de ces vêtements de coutil rayés bleu et blanc qui avilissaient chaque nouvel arrivant au point de l'exclure à jamais de la communauté humaine. Il n'avait pour lui que l'immense avantage d'ignorer le sort qui l'attendait, car, l'Allemand moyen lui-même se refusait de croire qu'il existât des camps où des hommes étaient systématiquement exterminés. Nous en avons eu la preuve à mainte et mainte reprise au cours de nos entretiens avec des adversaires du régime en Allemagne. Il est vrai que les spécimens « Nazis 200 % » comme on les appelait ironiquement, venus en Alsace avec mission spéciale, passaient facilement outre à ces détails ressortissants du domaine de l'autorité de l'Etat, qui devait être maintenue par tous les moyens, surtout en temps de guerre.

A 15. Effets civils en dépôt.

Ce rêve de tout prisonnier se réalisait si rarement, que l'on peut dire que celui qui quittait là ses effets civils ne les revoyait plus jamais.

B. — Ancien hôtel du Struthof.

B 1 à B 4. Cantine, cuisines, salles de récréation et bureaux.

A l'ancien hôtel de Struthof, les gardes S.S. se délassaient de leur service. Les premières années, les civils des environs étaient encore admis à la salle du restaurant, mais peu à peu l'on érigea des pancartes sur tous les chemins d'accès au Struthof, à quelques centaines de mètres avant de déboucher de la forêt : « Passage interdit. Danger de mort ». A partir de ce moment, seuls les rares civils qui travaillaient encore là-haut apportèrent de maigres nouvelles du camp qui s'agrandissait, de la cheminée qui fumait au crématoire, et de mille détails qui ne nous permirent d'entrevoir qu'une infime scène de l'immense drame qui se jouait si près de nous.

B 5. Garage et parc automobile.

De spacieux garages furent peu à peu construits, avec atelier de réparation employant des prisonniers. Le parc auto comprenait :

- Trois voitures de tourisme;
- Une voiture sanitaire;
- Six camions;

Sept motocyclettes ;

Une voiture cellulaire pour prisonniers, dans laquelle les S.S. vinrent chercher chaque mercredi leur chargement régulier de condamnés arrivant à la gare de Schirmeck ou de Rothau. Le transfert des prisonniers du wagon cellulaire dans le camion se faisait sur la rampe de la gare de marchandises, les prisonniers rejoignant le camion au pas de course, comme des bêtes traquées, cependant que des S.S. gradés hurlaient et vociféraient et que des mitraillettes étaient braquées sur ce grouillement de loques humaines.

B 6. Chambre à gaz.

Une petite maison rustique (photo n° 10) en face de l'hôtel, a été aménagée à l'intérieur pour servir de champ d'expérience pour les essais de gaz que pratiquaient les « Herren Professoren » venus des Instituts de Strasbourg ou d'ailleurs. Une cellule basse, construite d'un bloc, est munie d'une porte étanche à travers laquelle passe un mince tuyau ; elle est tapissée de carreaux de faïence et pourvue de deux hublots au plafond. Une étroite cheminée servait à l'évacuation des gaz toxiques. A hauteur des yeux, est aménagé un regard rectangulaire en verre double, grillagé vers l'intérieur de la cellule. Le gaz était insufflé par le tuyau passant à travers la porte hermétique.

Il n'a pas été possible de déterminer la nature des gaz utilisés pour les expériences. Toujours est-il que le matériel humain était disponible en masse et qu'il en fut fait usage amplement.

Les témoignages au sujet de ces essais remontent au

mois d'août 1943. Dans une déposition que nous publions ci-dessous, des ex-internés luxembourgeois font le sobre récit de cet assassinat portant sur 59 hommes et 29 femmes transférés la nuit du camp de Ravensbruck. Les victimes furent soumises pendant huit jours à un régime alimentaire spécial et placées sous la surveillance permanente d'un médecin. Puis les essais commencèrent, cependant que les victimes hurlaient à la mort et s'arrachaient les habits dans leur affreuse agonie, et que les « hommes de science » observaient du dehors l'effet du toxique employé. Le « matériel d'expérience » était composé exclusivement, semble-t-il, de juifs et de tziganes.

Après la Libération, quand nous fîmes notre première visite à ces lieux devenus le calvaire de tant de malheureux, nous trouvâmes la cellule intacte, une odeur fétide se dégageant des paperasses et objets de pharmacie répandus à terre dans un pêle-mêle indescriptible. L'on pouvait identifier encore des produits à injection sous-cutanée, destinés à stimuler l'activité cardiaque. De longues traînées de sang, à peine desséchées, maculaient le sol cimenté. Nous entrâmes dans la cellule, notre imagination nous ramena sans peine de quelques semaines en arrière, quand eurent lieu les dernières « expériences » nazies sur le sol alsacien. Le frisson nous gagna, nous eûmes peur à l'idée de ce que la bête agonisante réserverait à nos frères d'Alsace, non encore délivrés, dans le cas où le front se fixerait sur notre territoire et que des combats indécis feraient changer plusieurs fois de main nos villages florissants.

Nous reviendrons dans un chapitre ultérieur sur les essais au gaz.

B 6 a. Fondations de l'ancien four crématoire.

Derrière la chambre à gaz se trouvent les fondations du premier crématoire, dont le rendement était insuffisant, ainsi que nous l'avons déjà vu.



Nous voyons au loin les bâtiments cossus de la ferme Idoux, et nous remontons pour nous rendre à la carrière. Nous l'appelons à tort carrière, puisque depuis longtemps, celle-ci est passée au second plan, laissant la vedette aux ateliers de constructions aéronautiques installés par les usines Junkers à la suite du fameux raid de nos alliés américains sur les usines de Strasbourg-Meinau, qui en démolit les bâtiments essentiels. Ces ateliers prirent en un laps de temps record une extension impressionnante. Au moment de la Libération, le 25 novembre 1944, deux tunnels de 65 mètres de long chacun, venaient d'être percés dans le granit en vue de l'installation d'une immense usine souterraine. Les ateliers et halls de montage étaient nombreux et l'outillage de premier choix. Malgré les spoliations déplorables commises par les villageois alentour, un précieux matériel, qui ne put être évacué à temps, pourra servir à l'industrie française renaissante.

Les postes techniques importants, tels que le transformateur d'électricité, le compresseur à air, le dépôt d'explosifs, étaient accessibles aux seuls civils. Deux baraques servaient de salles de repos pendant les courtes pauses de midi. Le travail aux ateliers n'était généralement pas dur. Les prisonniers qui y étaient affectés touchaient un supplément de nourriture qui était fort apprécié.

Le travail à la carrière était, par contre, exténuant, surtout pour ceux des détenus qui venaient des professions libérales et des carrières sédentaires, tels que la majorité de nos frères de France. Des contremaîtres civils dirigeaient les travaux et procédaient aux forages des trous de mines. Une réserve d'environ 1.700 kilos d'explosifs était à la disposition des maîtres-mineurs.

Comme il a été dit précédemment, l'enceinte de la carrière avec ses nombreux ateliers étaient reliés par une route directe au camp, route elle-même munie de son enceinte barbelée qui allait être terminée au moment de notre libération. Cette organisation idéale, permettant de garder les prisonniers dans l'enceinte du matin au soir et du soir au matin, rendant ainsi aléatoire, sinon impossible, tout essai de fuite, c'est l'image même de l'Allemagne nouvelle, montée au moyen d'un appareil de terreur tel que le monde n'en a jamais vu.

FAITS DIVERS DU CAMP DE CONCENTRATION

1. *Extraits sommaires des incidents journaliers.*

1) *16 mars 1943.* — A 1 h. 05, un coup de feu tiré de la tourelle de guet n° 4 sur un prisonnier qui se trouvait à l'extérieur des baraques, sans que celui-ci fût atteint.

2) *23 mars 1943.* — Tentative de fuite d'un prisonnier, échouée.

3) *7 avril 1943.* — Les tourelles n° 1 et 6 furent renversées dans la nuit par la tempête.

4) *15 avril 1943.* — A 9 h. 40, le prisonnier n° 3.020 s'est enfui dans la forêt et est rattrapé à six cents mètres du camp par les chiens. Il fut ramené grièvement blessé.

5) *25 avril 1943.* — A 5 h. 35, quelques prisonniers sortirent de la baraque n° 6 sans que le sifflet annonçant le réveil eût retenti. Le poste n° 2 tira un coup de feu en l'air à titre d'avertissement.

6) *8 mai 1943.* — Le poste de la tourelle 4 se fit donner du bois de chauffage à travers l'enceinte barbelée parcourue par le courant à haute tension, ce qui entraîna un court-circuit bientôt réparé.

7) *2 juillet 1943.* — Sur ordre spécial du commandant Kramer, le S.S. « Oberscharführer » Fussel fut conduit en prison à 20 h. 25.

8) *19 juillet 1943.* — A 4 h. 45, le prisonnier 4.556 en fuite fut abattu d'un coup de feu par le S.S. Grasel.

9) *20 juillet 1943.* — En vue de l'interrogatoire de nombreux prisonniers, l'état d'alerte renforcée fut ordonné par le commandant, de 20 h. 30 à 5 h. 30 du matin. Les postes furent renforcés. Les deux prisonniers n° 4.576 et 4.594 en fuite furent abattus d'un coup de feu par le poste n° 7.

10) *22 juillet 1943.* — A 13 h. 45, le prisonnier n° 4.605 en fuite fut abattu près de la tourelle 7 d'un coup de feu. Le même poste abattit à 15 h. 45 le prisonnier 4.567, également en fuite.

11) *24 juillet 1943.* — Le prisonnier n° 4.921 en fuite fut abattu d'un coup de feu par le S.S. Uscha Gersbach.

12) *26 juillet 1943.* — A 14 heures, le prisonnier n° 4.569 fut blessé d'un coup de feu entre les tourelles 7 et 8, le même poste tua à 15 heures d'un coup de feu le prisonnier n° 1.754. Les deux prisonniers étaient en fuite. (S.S. Uscha Reimann). A 19 heures fut abattu au même endroit le prisonnier n° 4.562 également en fuite (S.S. Uscha Gluck).

Une nuit d'hiver 1942-1943 des tracts aux couleurs américaines tombèrent dans l'enceinte du camp, annonçant l'intervention en force de notre grande alliée d'outre-Atlantique. Des tournées de ramassage furent organisées dès l'aube, mais certains prisonniers comprenant le français purent lire les tracts et faire part de leur contenu à leurs camarades.

Une petite lueur d'espoir au milieu de cette existence morne...

Demande de renseignement au sujet d'un prisonnier :

Le service central de la police criminelle du Reich demande le 25 octobre 1944 à la « Kommandantur » du camp de concentration de Natzwiller des renseignements sur le « prisonnier préventif » Malle, en vue de connaître s'il y a lieu ou non de le maintenir au camp.

Réponse du camp de Natzwiller, annexe de Leonberg:

Conduite : très bonne;

Rendement au travail : très bon;

Attitude politique : pas de renseignements défavorables connus;

Punitions au camp : aucune.

Travaille à l'usine comme ouvrier assidu à notre entière satisfaction.

Nous ignorons, malheureusement, si le détenu en question a été libéré à la suite de cet avis élogieux.

Avis concernant un terroriste français :

L'annexe de Kochendorf signale à la « Kommandantur » de Natzwiller que sa situation d'effectif du 10 septembre 1944 doit être diminuée d'une unité, terroriste français. Celui-ci fut remis à Thil (Meurte-et-Moselle) à notre service extérieur « Erz » (demandé par le « S.D. » (Sûreté politique), pour avoir fait de la propagande en faveur du « Front blanc » (Weisse Front). Par suite de la proximité des forces armées ennemies, il fut impossible au S.D. de s'occuper de ce terroriste. Il fut remis à la Gestapo de Heilbronn.

Régiment spécial « Dirlewanger ».

Par relevé en date du 13 novembre 1944, la « Kommandantur » du camp de Natzwiller signale nominativement une cinquantaine de détenus de nationalité allemande, qui sont prêts à s'engager dans le régiment « spécial » « Dirlewanger », et qui viennent de passer la visite médicale.

Comme il s'agissait en majorité de criminels relégués, nous imaginons le régiment d'élite que le nouveau chef des troupes de réserve, le sinistre Himmler, était en train de former au moment où la patrie était en danger.

Bons-primés pour des prisonniers utilisés dans les différents services économiques du camp. Mois d'octobre 1944.

Seize détenus reçurent pour le mois d'octobre des bons-primés d'une valeur variant de huit à douze marks,

pour leur bon rendement dans les services spéciaux où ils furent employés. Parmi eux se trouvaient trois Allemands homosexuels, deux condamnés de droit commun, Allemands également, sept Luxembourgeois condamnés politiques et un Lorrain, condamné politique. Trois des Luxembourgeois furent sauvés au moment de l'évacuation du camp le 23 novembre 1944. Nous publions ci-dessous leur déposition faite dans la maison de leur hôte à Rothau, M. Krentzer, et recueillie par un patriote de l'endroit, M. Herry, dont l'intervention personnelle au moment de la débâcle, permit la fuite à deux des quatre rescapés.

Les détenus auxquels furent remis les bons-primés en question étaient employés soit à la cuisine, soit au garage, au bureau, aux ateliers de couture ou de cordonnerie. Toutefois, trois d'entre eux, dont nous ignorons l'emploi, portaient comme affectation le mot mystérieux de « prisonnier d'honneur » (Ehrenhäftling).

Une fois de plus, nous constatons que la poésie de la vie, celle qui adoucit les existences les plus mornes, est présente partout, même au camp de concentration. Notre curiosité mise en éveil, sera peut-être récompensée un jour par un hasard favorable, qui nous ferait savoir en quoi consiste le métier de « prisonnier d'honneur » d'un camp de concentration nazi.

Utilisation des prisonniers pour la recherche et l'enlèvement de bombes ennemies non encore éclatées.

L'annexe de Leonberg signale le 6 novembre 1944 que vingt-cinq détenus furent répartis en trois « Kommandos » et utilisés du 25 octobre au 6 novembre pour

déterrer et rendre inoffensives une mine aérienne et environ quarante bombes explosives non éclatées au moment du bombardement.

L'utilisation d'office des prisonniers pour les travaux de cette espèce fut décrétée par un ordre spécial du « Reichsführer-S.S. » en personne, Himmler, en date du 3 novembre 1942 (Références O-Kdo g 3 (L. 2c) 12 n° 80/42 (g.)). Il est curieux de noter que chaque Allemand questionné à ce sujet avait la ferme conviction que les bombes non éclatées étaient enlevées par des prisonniers volontaires, qui rachetaient leur liberté par cet acte de courage.

TRADUCTION LIBRE D'UNE DÉPOSITION
EN LANGUE ALLEMANDE

faite en commun par les ex-détenus suivants, du camp de concentration de Natzwiller (Struthof) et sauvés par miracle au moment de l'arrivée des troupes américaines, le 23 novembre 1944.

*Principal membre F.F.I. ayant participé à l'action de sauvetage et ayant recueilli les dépositions en question :
M. Herry, de Rothau (B.-Rhin).*

Josef Freismuth, né le 11 septembre 1914 à Nospalt (Luxembourg), arrêté le 23 octobre 1942 à Differdange (Lux.), par la Gestapo d'Esch-sur-Alzette pour crime de haute trahison et participation à la grève générale du

1^{er} septembre 1942, du 23 octobre 1942 au 25 novembre 1942, en détention préventive; du 26 octobre 1942 au 20 janvier 1943, au camp spécial de S.S. à Hinzert (Rhénanie); du 21 janvier 1943 au 22 novembre 1944, au camp de concentration de Natzwiller (Bas-Rhin).

Libéré avec l'aide des F.F.I. de Rothau au moment du transfert du camp en Allemagne le 22 nov. 1944.

Mathias Barbel, né le 11 juin 1923, à Bersdorf (Luxembourg). Arrêté le 2 mai 1942 à Luxembourg-ville par la Gestapo de Luxembourg pour participation au mouvement de la Résistance luxembourgeoise. Du 2 mai 1942 au 30 janvier 1943, camp spécial de S.S. à Hinzert; du 21 janvier 1943 au 22 novembre 1944, au camp de concentration de Natzwiller (Bas-Rhin).

Libéré par les F.F.I. de Rothau au moment de l'évacuation du camp en Allemagne le 22 novembre 1944.

Adam Konrad, né le 23 juillet 1914, à Beaufort (Luxembourg). Arrêté le 22 juin 1942 à Beaufort. Interné jusqu'au 24 juin 1942 à Luxembourg-ville puis à Hinzert (Rhénanie) du 24 juin 1942 au 20 janv. 1943; du 20 janvier 1943 au 22 novembre 1944 au camp de concentration de Natzwiller (B.-Rhin). Inculpé de participation au mouvement de Résistance luxembourgeois par la Gestapo de Luxembourg-ville.

Libéré par les F.F.I. de Rothau (Bas-Rhin), au moment de l'évacuation du camp en Allemagne le 22 novembre 1944.

Léopold Schilling, né le 11 mai 1918, à Beaufort (Luxembourg). Arrêté le 22 juin 1942 à Beaufort, interné jusqu'au 24 juin 1942 à Luxembourg-ville, puis au camp de concentration de Natzwiller (Bas-Rhin) du

LE CAMP DU STRUTHOF

87

20 janvier 1943 au 22 novembre 1944. Arrêté par la Gestapo de Luxembourg-ville pour participation au mouvement de Résistance luxembourgeois.

Libéré par les F.F.I. à l'évacuation du camp le 22 novembre 1944.

Deux des ex-prisonniers furent accidentés lors de l'évacuation du camp sur l'Allemagne. Le poste S.S. qui les accompagnait avait ordre de les tuer sur place au cas où ils ne seraient pas transportables. Par bonheur, il n'exécuta pas sa consigne et déposa les deux hommes qui avaient réussi à se faire passer comme blessés graves, alors qu'il n'en était rien, chez une famille charitable et patriotique de Rothau.

Les deux autres profitèrent du désordre existant au camp au moment de son évacuation pour se faire sauver par un patriote de Rothau spécialisé dans les entreprises dangereuses telles que le passage de prisonniers français au delà de la nouvelle frontière des Vosges et le camouflage de jeunes gens désirant se soustraire au service militaire allemand. Cet homme hardi, qui devait par la suite, prendre une part active dans la libération du territoire et dans la réorganisation des services communaux, M. Herry, est à présent un membre connu de la section locale des F.F.I. de Rothau.

La déposition suivante a été enregistrée, faite par les quatre rescapés avant leur retour au pays natal.

1° *Empoisonnements par le gaz.*

Le 2 août 1943 furent amenés au camp de concentration de Natzwiller 59 hommes et 29 jeunes filles juives

venant du camp de Ravensbruck. Après huit jours d'observation par un médecin, quinze des femmes furent conduites dans la chambre à gaz le 11 août 1943. Après leur mort, par asphyxie, elles furent transportées à Strasbourg pour autopsie. Le 13 août, le reste des femmes furent tuées de la même façon. Le 17 août, les premiers trente hommes furent asphyxiés et deux jours plus tard, le reste.

L'une des jeunes filles put s'évader, elle sauta un petit mur à contre-pente et fut fusillée sur place.

Les S.S. responsables de cette action sont :

S.S. Hauptsturmführer Kramer, commandant du camp;

S.S. Obersturmführer Dillmann;

S.S. Obersturmführer Dr. v. Bodmann;

S.S. Untersturmführer Volkmar;

S.S. Oberscharführer Dreher;

S.S. Rottenführer Grelack, infirmier.

Les soussignés constatèrent le lendemain matin les traces de sang de la chambre à gaz à la rampe de chargement.

Au sujet de gaz il est intéressant de noter que des essais de gaz furent effectués périodiquement sur des prisonniers, en vue de constater les effets de gaz nouveaux, essais qui coûtèrent la vie à la plupart des intéressés.

Sont responsables de cette action :

Professeur Hagen, de la clinique médicale de l'Université de Strasbourg, avec sa secrétaire;

Dr. Letz, Dr. Ruhl, ses assistants.

La chambre à gaz se trouve en dehors du camp, annexe de l'hôtel du Struthof.

2° Mutineries à la carrière en juin 1943.

Le bruit avait couru qu'un groupe de quelque cent Russes et Polonais avaient eu l'intention de préparer une fuite en commun en attaquant les postes de garde, en se saisissant de leurs armes et en fuyant. L'action de représaille commença le soir vers neuf heures; les chefs supposés du mouvement furent conduits à l'interrogatoire. Comme la chambre d'instruction n'était séparée du dortoir que par une mince cloison de planches, les autres détenus purent suivre tout l'interrogatoire. En vue d'obtenir des aveux, les soi-disant meneurs eurent les mains liées derrière le dos et furent ainsi suspendus au plafond. En même temps les S.S. enquêteurs les battirent à coups de fouet. Après une demi-heure, tous les hommes torturés étaient prêts à avouer tout ce que les S.S. tortionnaires voulaient savoir, uniquement pour faire cesser leurs souffrances. Quelques-uns eurent des accès de folie et commencèrent à chanter et à hurler à tue-tête. Une trentaine d'hommes furent ainsi torturés. Les enquêteurs S.S. reçurent du vin et de l'eau-de-vie pour attiser leur fureur, ce qui ne tarda pas à se produire. Les détenus du dortoir contigu ne purent fermer l'œil de toute la nuit par suite des cris de douleur des suppliciés. A l'appel du matin, les accusés furent emmenés. La plupart d'entre eux étaient meurtris au point qu'il leur fut impossible de marcher, ils furent entraînés. Quelques-uns avaient le visage si meurtri qu'ils en étaient méconnaissables. Après quatre semaines durant lesquelles leurs mains étaient restées liées derrière leur dos et eux-mêmes exposés à toutes les intempéries, ils furent pendus en public en présence de tous

les prisonniers. Pendant trois semaines ces hommes demeurèrent enchaînés en permanence, ils n'étaient même pas déliés pour effectuer leurs besoins, ni pour manger ou boire. Les cordes coupaient leur chair, les bras devinrent bleus par suite de l'arrêt de la circulation et commencèrent à se gangréner. Les responsables de cette action :

- S.S. Hauptsturmführer Kramer;
- S.S. Oberscharführer Buttner;
- S.S. Hauptführer Zeuss;
- S.S. Oberscharführer Nietsch;
- S.S. Unterscharführer Ehrmanntraut;
- S.S. Unterscharführer Fuchs;
- S.S. Rottenführer Ohler.

Avant qu'il y eût une installation pour les prisonniers punis (prison dans la prison), les détenus punis étaient enfermés dans une cellule de deux mètres de long et de un mètre cinquante de large, munie de quelques planches à titre de couchettes. Les mains étaient liées derrière le dos. Pour toute nourriture ils recevaient 350 grammes de pain sec par jour et un litre de brouet clair tous les trois jours.

Exécutions.

Il n'y eut pas beaucoup d'exécutions effectuées d'une façon réglementaire. Les condamnés étaient simplement abattus d'un coup de revolver dans la nuque tiré par un S.S. Les S.S. spécialisés pour cette besogne étaient :

- S.S. Unterscharführer Fuchs, de Kehl;
- S.S. Unterscharführer Ehrmanntraut, Saarbrücken;
- S.S. Sturmbannführer Scheuermann.

La prime pour l'exécution d'un homme consistait en 0,2 litre d'eau-de-vie, 300 grammes de saucisson et six cigarettes.

De cette façon furent abattus dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944, 92 femmes et environ 300 hommes, soit par coup de feu dans la nuque, soit par pendaison. Les cadavres furent entassés dans une cave. Le sang y stagnait à une hauteur de 20 centimètres. Comme ces prisonniers ne figuraient sur aucun état de présence au camp de concentration de Natzwiller, il n'est pas possible d'en indiquer le nombre exact. Il s'agissait soi-disant d'un groupe de partisans (maquis) fait prisonnier dans les environs. Les responsables de cette action sont :

S.S. Sturmbannf. Hartjenstein;
 S.S. Obersturmf. Ganninger;
 S.S. Obersturmf. Dr. Rohde;
 S.S. Hauptsturmf. Dr. Aus-Dem-Bruch;
 S.S. Hauptsturmf. Bergemann;
 S.S. Hauptsturmf. Zeuss;
 S.S. Hauptsturmf. Straub;
 S.S. Oberscharf. Hartmann.

Il est possible que d'autres S.S. prirent part à cette action mais leurs noms ne sont pas connus étant donné qu'il était défendu de quitter les baraques pendant l'exécution.

Au courant des mois de juillet, août et début septembre 1944 eurent lieu presque journellement des exécutions, les condamnés furent fusillés ou pendus.

Dans de rares cas seulement les exécutions eurent lieu devant les détenus, sauf pour un évadé qui fut alors pendu pour servir d'exemple à tous les prisonniers. Souvent la bastonnade fut ordonnée pour les moindres irré-

gularités. Le condamné était couché sur une planche et recevait de vingt à trente coups de bâton, frappés en force sur les fesses.

En été 1943 arriva le premier transport de prisonniers français de la catégorie N.N. Il était prévu de les exterminer entièrement. Le premier dimanche matin, suivant leur arrivée au camp, ils durent se présenter à l'appel pour transporter des moellons depuis la maison du commandant jusqu'au camp et ceci au pas de course; leurs gardiens les rossèrent à coups de bâton pendant toute la corvée et les chiens de garde furent lancés contre eux jusqu'à ce que la plupart tombent d'épuisement. Ils restèrent étendus sur la place du camp jusqu'à midi. La plupart étaient couverts de sang provenant des morsures de chiens et des coups de bâtons.

Les cinquante hommes en question furent enrégimentés dans un « commando » spécial de travail et durent effectuer les plus durs travaux du camp. Une partie fut même constituée en « commando extra » appelé « commando de la mort » par les prisonniers. De ces cinquante prisonniers il en resta trente en vie après quinze jours. Tous durent travailler durement et furent soumis aux pires cruautés; une chaîne de gardiens était placée autour d'eux. Le chef du commando se permit la sinistre « farce » d'envoyer deux ou trois prisonniers à travers cette chaîne de gardiens avec la mission de chercher des pierres; ils furent naturellement abattus par les postes. Chef du commando S.S. Unterscharf. Fuchs.

Ces prisonniers-là ne pouvaient se faire admettre à l'infirmerie.

Nous avons vu de nos propres yeux leurs plaies remplies de pus qu'ils pansaient avec de vieux torchons. Ceux qui devenaient inaptes au travail étaient traînés au lieu

de travail où ils étaient laissés étendus toute la journée sous la pluie ou au soleil. Comme ils ne travaillaient pas, on ne leur donnait pas de nourriture chaude. Ils ne recevaient que du pain. Le traitement infligé aux prisonniers N.N. était tel, qu'au bout de quelques semaines ils étaient complètement exténués. Sous la dénomination de prisonniers N.N. étaient compris des hommes qui auraient commis un crime par la nuit et le brouillard (N.N. : Nacht und Nebel). Ces hommes ne pouvaient recevoir ni correspondance ni paquet.

Il advint que des évadés furent repris.

Ils furent alors punis de cent coups de bâton ou de fouet. Leur chair en fut meurtrie au point qu'ils ne purent ni s'asseoir, ni se coucher pendant des semaines. A l'exécution de la bastonnade, le camp tout entier dut assister. Si un prisonnier s'évadait, tous les autres détenus du camp devaient rester en plein air jusqu'au moment où le fugitif était arrêté.

L'état de santé déplorable des prisonniers provenait de la nourriture défectueuse. Les rations quotidiennes qui leur revenaient furent détournées. Ces rations étaient les suivantes :

- 350 gr. de pain;
- 25 gr. de margarine;
- 15 gr. de viande de dernière qualité;
- 50 gr. de marmelade (une fois par semaine) ;
- 20 gr. de saucisson;
- 50 gr. de fromage (une fois par semaine).

Par suite du détournement d'une partie de ces rations effectué par les préposés à l'intendance, les prisonniers ne reçurent jamais les rations qui leur revenaient. Les responsables de cet état de choses sont :

S.S. Oberscharf. Dreher, Haslach Schwarzwald;
S.S. Obersturmf. Dillmann;
SS. Unterscharf. Becker, Saarlautern (Sarrelouis).

La plupart du temps, le repas de midi consistait en betteraves et deux ou trois pommes de terre. La déposition ci-dessus ne représente pas un compte rendu, mais simplement un extrait des faits essentiels. Suivent les signatures des quatre prisonniers, évadés et rentrés dans leurs foyers avec l'appui des F.F.I. de la Haute-Vallée de la Bruche.

ESSAIS SPECIAUX DE GAZ

Des essais furent couramment effectués sur des prisonniers « volontaires » en vue de connaître l'effet physiologique de certains gaz toxiques, mais non mortels. Il ne nous a pas été possible de connaître la nature de ces gaz qui, sans doute, n'étaient pas les mêmes que ceux utilisés pour les exterminations en série dont il a été question ci-dessus. Pour ces essais, les prisonniers volontaires, auxquels fut généralement promise la liberté, furent soumis à un régime alimentaire spécial durant quelques jours. Une première injection fut pratiquée sur eux avant l'entrée dans la cellule, puis, à leur sortie, une deuxième injection leur fut administrée, cependant qu'un médecin-major de l'armée les examinait à fond. Selon les renseignements recueillis il n'y aurait pas eu de cas mortels à la suite de ces essais. Toutefois, nombreux furent les prisonniers qui sortirent de la chambre à gaz en chancelant, ou qui durent être portés dehors, inanimés pour un certain temps. Les « cobayes » reçurent du « Herr Stabsarzt » ou du « Herr Professor » une cigarette pour se remettre de leur émotions.

Il semble qu'un antidote puissant ait été découvert par quelque chercheur nazi, en quête d'une arme secrète sensationnelle et que les essais en question fussent en rapport

avec la guerre des gaz rêvée par les nazis de toute espèce. Les expériences n'étaient d'ailleurs qu'à leur premier stade de sorte que lesdites expériences ne pourront servir sans doute qu'à la prochaine « dernière », celle dont tout Allemand qui se respecte rêve déjà.

ESSAIS BIOLOGIQUES ET RACIAUX

Malgré le haut intérêt que présente ce chapitre, il ne nous a pas été possible de recueillir de renseignements précis correspondants. Voici toutefois quelques indications sommaires :

Régime alimentaire.

Les prisonniers furent astreints périodiquement à des régimes alimentaires spéciaux, tels que nourriture exclusive de choucroute, présentée sous tous les états imaginables : crue, cuite, etc., et de minutieuses pesées devaient renseigner les spécialistes des questions alimentaires sur les réactions de l'organisme. Il est vrai que le régime normal des navets et des betteraves constituait en lui-même déjà une expérience qui devait paraître interminable aux malheureux qui y étaient soumis. D'après des témoignages dignes de foi, il n'était guère possible à un homme de constitution moyenne de résister au delà d'un an à ce régime alimentaire, à moins d'occuper un poste de faveur.

Les pesées furent régulièrement effectuées sur les détenus. Dans un rapport mensuel, le médecin S.S. se plaint de ce que le poids moyen de ses « protégés » allait en diminuant, malgré l'élévation des rations alimentaires. En fin de compte, à bout d'arguments, il mit en cause l'air vif des hauteurs qui faisait naturellement maigrir. Nous constatons une fois de plus que même un médecin S.S. peut être doté d'une certaine dose d'humour.

D'autres expériences furent pratiquées sur des prisonniers venus de certaines régions d'Europe, telles que les steppes russes, la plaine de Hollande, les montagnes de Norvège. Ces observations eurent lieu dans des stations spéciales, où les prisonniers furent détachés par ordres spéciaux venus de la centrale d'Oranienburg. Une fois de plus, nous ignorons le but poursuivi, bien qu'il soit permis de supposer qu'il s'agissait de recherches d'ordre biologique, tendant à connaître les réactions de l'organisme quand il est placé sous certaines conditions de climat, de température, de pression atmosphérique, etc. Point n'est besoin de souligner que les bourreaux nazis disposaient d'un champ d'expérience et d'un matériel humain tels que le monde ne les avait jamais vus réunis auparavant en des conditions aussi favorables, au point de vue scientifique.

Un dernier mot enfin sur la station spéciale de « recherches raciales et héréditaires ». Elle portait le titre pompeux de « Ahnenerbeversuchs-Sonderstation ». Des femmes y étaient soumises à des expériences touchant la conception, le croisement des races, les lois passionnantes de l'hérédité si imparfaitement connues parce que la décence et la morale humaines et chrétiennes s'opposent à ce que certaines expériences soient pratiquées systématiquement sur l'homme, en tant que créature faite à

l'image de Dieu. Toutes ces restrictions, toutes ces considérations de morale étaient abolies par le « régime brun » quand il se trouvait en face de races étrangères telles que les juives, slaves, latines, etc. Les expériences amorcées dans la baraque brune de Struthof furent poursuivies méthodiquement dans les Instituts de Strasbourg par des chargés de mission.

Ainsi, le régime nazi ne perdait rien à réunir en des camps sinistres des hommes venus de tous les coins d'Europe; sujets gratuits et variés, parmi lesquels il ne restait qu'à faire un choix systématique.

TORTURES, EXÉCUTIONS ET DÉCÈS

Nous n'avons pas l'intention de nous étendre sur ce sujet frôlé à maintes reprises au cours des chapitres précédents. Il est par trop douloureux, et la raison même se refuse à enregistrer certains faits horribles. Devant certaines situations seul le silence est grand. Nous soulevons simplement un coin du voile, juste ce qu'il faut pour permettre aux générations à venir de juger les instigateurs de cette avalanche de crimes, et de prendre ses dispositions pour que cela ne se reproduise plus.

Tortures et châtiments.

Sous le chapitre « Punitions », nous avons vu quelles étaient les peines corporelles officielles. En fait, les coups de nerf de bœuf pouvaient être administrés par cinquante

taine, certains affirment même que d'aucuns avaient reçu jusqu'à cent coups de fouet. Il va de soi qu'une punition pareille équivalait à la peine de mort, par suite des lambeaux de chair arrachés et de l'infection inévitable des plaies. Le supplicié était étendu sur un chevalet, le corps bien tendu, cependant que deux exécutants frappaient alternativement en croix, de toutes leurs forces.

Pour obtenir des aveux, la Gestapo avait recours au « piquet ». Le prisonnier avait les mains liées derrière le dos, puis on le suspendait par les poignets sur le haut d'un piquet planté dans la terre. L'on s'imagine les douleurs de la victime, dues à la torsion des bras et à la traction que subissaient les articulations prêtes à se disloquer. Pour augmenter les douleurs, certains tortionnaires attachaient un seau rempli d'eau aux pieds du supplicié afin d'augmenter les forces de la traction.

Exécutions.

Les prisonniers évadés et repris furent jugés par la centrale d'Oranienburg. Elle prononça généralement un verdict de mort. Le jugement arrivait par télétype et était immédiatement exécuté. A cet effet, les détenus étaient rassemblés au centre du camp où la pendaison était faite par quelques prisonniers. Il fallait obligatoirement assister au spectacle jusqu'à la mort du supplicié. Cette pratique avait pour objet de réduire par la terreur les idées de fuite qui hantaient chacun de ces malheureux.

Ces pendaisons constituaient en quelque sorte la forme réglementaire des exécutions. Elles étaient l'exception. Nous avons vu, en effet, que le sous-sol du crématoire, avec sa porte à deux battants derrière lesquels se tenaient

deux S.S. revolver au poing, se prêtait bien mieux à des exécutions massives et rapides. En plus, quatre crochets derrière le four même du crématoire servaient aux pendaisons en série. Enfin, quand on songe aux possibilités d'extermination offertes par la fameuse chambre de « désinfection » installée dans la salle même des douches, l'on comprend que les rares exécutions opérées en public constituaient de véritables faits exceptionnels.

Quand le bruit de la bataille se rapprocha de la contrée, commencèrent les exécutions en masse. L'on estime de 400 à 700 le nombre des victimes pendant les mois de septembre à novembre 1944. Le camp de Schirmeck commença en juillet et août déjà son évacuation partielle sur l'annexe de Gaggenau-en-Bade (usines Daimler-Benz). Pour se débarrasser des prisonniers gênants, plusieurs convois furent amenés au Struthof, où les victimes furent tuées dans la nuit même de leur arrivée. Ainsi fut fait, également, des prisonniers du Struthof lui-même, dont l'évacuation était indésirable. Les cadavres étaient amoncelés au sous-sol du crématoire et dans la pièce avoisinante. Les murs et le sol étaient maculés de sang.

Sous ce même chapitre, il convient de traiter des femmes qui montèrent au Struthof, et jamais n'en redescendirent. Une seule vint un jour en titubant rejoindre la gare la plus proche : elle était libérée par je ne sais quel miracle. Des centaines de femmes ont été vues, arrivant de tous les coins d'Europe et surtout de France : aucune n'a revu le jour. Comme il n'y avait point de baraques pour femmes, elles furent exécutées dès les premiers jours de leur arrivée. Toutes ces exécutions eurent lieu la nuit. Un spécialiste de ces besognes était Hans Gast, d'Ettlingen (Bade), Birkenweg n° 8.

Décès.

Il y eut également des cas de décès naturels dans ce camp d'extermination systématique. Nous avons sous les yeux des bulletins de décès pris au hasard parmi ceux envoyés des annexes de Dautmergen et de Kochendorf. Parmi cinquante-cinq cas de décès qui se situent de fin octobre à début novembre 1944, nous relevons les diagnostics suivants : un cas d'hémorragie cérébrale, huit cas de pneumonie, douze cas d'embolie et de faiblesse du cœur, un cas d'érysipèle, un cas d'entérite, deux cas de tuberculose, quinze cas de dysenterie et de faiblesse générale, deux cas de suicide, un cas d'un prisonnier tué d'un coup de fusil.

Dans un rapport du chef de l'un des services extérieurs, il est dit que les nombreux cas de décès sont dus à l'état de santé défaillant d'une grande partie des détenus. La totalité des malades n'avaient que des vêtements d'été et manquaient de chaussures, au point que les prisonniers rentrant du travail devaient remettre leurs souliers aux camarades qui allaient se rendre sur le chantier.

Il demande que ces tarés soient évacués au plus tôt dans un camp spécial pour malades... (C'était généralement celui de Dachau en Bavière.)

Récapitulons.

Le bilan du camp de Struthof pour les seules quatre années de son existence, est évalué à 4.000, peut-être à 8 ou 10.000 morts, dont l'immense majorité furent assas-

sinés. Les infirmeries comprenaient en permanence plus de 2.000 malades graves, en comptant ceux des services extérieurs. Le camp contenait plus de 20.000 détenus, se renouvelant à un rythme constant par les exécutions et les décès d'une part, par les nouveaux arrivants d'autre part. Ces derniers étaient par moments si nombreux que nous nous demandions où et comment tout ce monde serait logé. Innombrables furent les arrivants, rares les partants. Semaine par semaine, les wagons de marchandises plombés arrivèrent en gare de Rothau et vomirent sur la rampe de déchargement les mêmes loques humaines, selon un rite défini, toujours le même : hurlement de noms, réponse des présents, bonds rapides des prisonniers vers le camion stationné à proximité sous le regard froid et satanique des S.S. braquant leurs mitraillettes sur ce spectacle effarant rappelant des images du temps de la traite des noirs.

LES HÉROS

Nous voudrions, avant de clore ce petit aperçu, rappeler le souvenir de ceux qui, au milieu de tant de misères, s'ingénierent à panser les blessures et à diminuer les souffrances. D'innombrables compatriotes, le plus souvent au risque même de leur existence, donnèrent de leurs rares provisions pour calmer la faim de ces affamés, chaque fois que l'occasion s'en présenta. La voracité de leurs gardes, qui s'attendaient à être nourris comme des seigneurs, permettait aux prisonniers de venir dans les mai-

sons, lors de leur présence au village pour quelque corvée et de recevoir un repas chaud. Il fallait voir ces mines épanouies et ces remerciements prodigués.

Les travailleurs civils, de leur côté, s'ingénierent au cours des premières années de l'installation du camp, à procurer des tartines à leurs misérables compagnons de travail. Qui est-ce qui fera connaître la somme de ces obscurs dévouements, quel barde contera aux générations à venir l'héroïsme caché de ces hommes du peuple qui secouraient leurs frères au risque de leur situation et de leur existence?

Le souvenir de ces héros alsaciens vivra parmi les victimes échappées du bagne de Struthof et revenues dans leurs foyers d'Ukraine, de Pologne, de Yougoslavie, de Norvège, de Belgique ou de Hollande.

Enfin, qu'il nous soit permis avant de clore, de mentionner celui qui, à juste titre, peut être appelé le héros du camp : Jean Montovani, tailleur de pierres à Senones (Vosges). Ses exploits légendaires sont connus par toute la population autochtone alentour. Son nom est à jamais lié à celui du Struthof. Le commandant du camp appréciait hautement ses rares qualités d'artiste. En le faisant chercher en voiture les lundis et en le ramenant à son domicile les samedis, à travers la nouvelle frontière du Donon, il ne se doutait point que de précieux renseignements sur le camp partaient en France, et qu'au retour, de fausses pièces d'identité venaient des centrales vosgiennes de la Résistance pour les frères d'Alsace, qui voulaient se soustraire à la férule hitlérienne et à la mobilisation sous la croix gammée.

D'autres, plus qualifiés que nous, se chargeront de faire connaître en détail les dévouements et l'héroïsme qu'ont engendré ces quatre ans et demi de terreur.

*
**

Ainsi, nous connaissons ce Struthof, naguère un idyllique champ de luge et de ski, aujourd'hui un calvaire qui à peine vient de voir expirer ses dernières victimes, demain, sans doute, un pieux pèlerinage de la France martyre et du monde ami et compatissant.

Maintenant que les cloches de la paix de toutes nos cathédrales se mettent à l'unisson avec celles plus modestes de tous les beffrois de nos campagnes pour annoncer la fin de la terreur en Europe, n'oubliez pas, chers lecteurs, d'accorder une pensée amie, une prière, à ces martyrs obscurs qui connurent des heures, des jours, des mois et des années d'affreuse misère sur les hauteurs du Struthof.

Achévé d'imprimer en Octobre 1945
par l'Imprimerie Kapp à Vanves (Seine)
O.P.L. 31.0915
N°-d'ordre : 10 - N° d'impression : 2865
Dépôt légal : 4^e trimestre 1945

ÉDITIONS DE LA NOUVELLE REVUE CRITIQUE

14, Rue Chanoinesse, PARIS-IV^e — Odéon 08-77

DERNIERS OUVRAGES PARUS :

Stendhal, par Henri Jacoubet... ..	75. »
La mise en scène contemporaine, son évolution, par André Boll	81. »
Aristide Bruant, par A. Zévaès	45. »
Paul Claudel, par Gonzague Truc	54. »
Les Vaches, roman, par Raymond A. Dior	60. »
Marceline Desbordes-Valmore, par S. Zweig.	45. »
Les cloîtres du vent, poèmes, par Camille Bryen... ..	100. »
A la recherche de la République, par Ph. Antoine.	90. »

A PARAÎTRE PROCHAINEMENT :

Zola, par Alexandre Zévaès.